

Portrait des conseils citoyens **en Val d'Oise**

point d'étape

Panorama réalisé de
Janvier à juillet 2016

Regard sur le lancement
des 32 conseils citoyens
du territoire



Pôle ressources
Ville et développement social

Septembre 2016



Sommaire

<i>Avant propos</i>	5
1 - Contexte, généralités et méthodes	6
1.1 Contexte de mise en place des conseils citoyens	7
1.2 Démarche et méthodologie mobilisées	8
2 - Portrait des conseils citoyens du Val d'Oise au fil des EPCI, communes et quartiers	10
2.1 Val Parisis	11
2.2 Cergy-Pontoise	33
2.3 Plaine Vallée	51
2.4 Haut Val d'Oise	59
2.5 Roissy Pays de France	63
2.6 Bezons (EPCI de Saint-Germain Boucle de seine)	83
2.7 Argenteuil (EPT5 - Boucle Nord de Seine)	87

**Le Pôle
de ressources
Ville et
développement
social**

Le Pôle de ressources Ville et développement social, centre de ressources associatif, exerce sur le département du Val d'Oise, une mission d'information, de qualification/professionnalisation, d'appui et de mise en réseau des acteurs concernés par la Politique de la ville, le développement social urbain, et plus largement, par les enjeux de réduction des inégalités sociales et territoriales.

L'association conçoit et anime des espaces de travail propices à l'échange et au renforcement des pratiques, à l'apport de connaissances et à la production collective de savoirs. Elle assure par ailleurs une fonction de veille et de diffusion d'actualités et de ressources.

AVANT PROPOS

Après une année de mobilisation de l'État et des collectivités signataires d'un Contrat de ville pour rendre effective la participation des habitants au travers des conseils citoyens, les 32 collectifs constitués dans le Val d'Oise témoignent du degré différencié d'appropriation de cette nouvelle instance de la Politique de la ville par les territoires.

Leur avancement en termes de formalisation, de consolidation et d'autonomisation se révèle être d'une grande diversité, fruit d'une histoire et culture participative, de dynamiques, et volontés locales propres à chaque site, faisant de chacun un espace original.

Le Pôle de ressources a souhaité mener un travail visant à garder trace de la pluralité des approches, des choix opérés, la prise en compte de facteurs facilitant ou au contraire retardant de la mise en oeuvre de ces instances. L'association a pour ce faire, réalisé une enquête de décembre 2015 à juin 2016 auprès de l'ensemble des contributeurs qui accompagnent au plus près les habitants et acteurs locaux dans cette prise de fonction. Pour restituer au mieux ce travail de photographie à un instant « t », des fiches synthétiques abordées par l'entrée intercommunale proposent une classification par communes et quartiers de référence de l'ensemble des conseils citoyens effectifs, de la constitution au fonctionnement en passant par les thématiques traitées et/ ou envisagées.

Le Pôle de ressources remercie l'ensemble des acteurs qui ont contribué à ce recueil, et plus particulièrement les 26 référents ville des conseils citoyens, Monsieur Abdelaziz Bouaziz - délégué du Préfet en charge de la démocratie participative, et des conseils citoyens du Val d'Oise.



1. CONTEXTE, GÉNÉRALITÉS ET MÉTHODES

1.1 Contexte de mise en place des conseils citoyens du national au local

La Politique de la ville, politique publique destinée à intervenir dans les territoires en difficulté porte pour intention de réduire les inégalités socio-spatiales qui s'y jouent. Elle identifie et délimite les quartiers les plus fragiles - définis en « géographie prioritaire » - pour leur permettre de bénéficier d'une mobilisation de moyens humains, techniques et financiers spécifiques. En Val d'Oise, l'intervention spécifique de la Politique de la ville se répartit sur 8 intercommunalités et 18,2 % des ménages du département résident sur les 41 quartiers concernés.



Pour mettre en œuvre cette politique publique, la nouvelle contractualisation 2014-2020 fixe pour enjeux prioritaires 3 domaines d'intervention spécifiés dans les contrats de ville : le développement de l'activité économique et de l'emploi, le cadre de vie et le renouvellement urbain, et enfin, la cohésion sociale. Par ailleurs, la Loi Lamy de février 2014 qui a jeté les bases des nouvelles modalités d'intervention de la Politique de la ville, invite chaque territoire concerné à mieux impliquer les habitants dans le débat public. Pour cela, il est entendu que tous les dispositifs en géographie prioritaire (contrats de ville et projets de renouvellement urbain) devront dorénavant être conçus et pilotés en associant les habitants et acteurs locaux concernés au travers une nouvelle instance participative : les conseils citoyens.

Dans ce contexte, le Pôle de ressources Ville et développement social a animé en 2015, un cycle de 6 temps de qualification pour accompagner les techniciens des villes et des EPCI à la formalisation de ces conseils citoyens. Au cours de l'année passée dans tous les territoires, de fortes interrogations se sont exprimées quant à la pertinence de création de ces groupes, la marche à suivre pour les formaliser ou encore leur viabilité. Au-delà du soutien plus ou moins exprimé selon les territoires, il s'est agi pour les élus, comme pour les professionnels d'accueillir le changement, de cerner les contours de cette instance et de projeter les impacts de cette mise en œuvre. Aujourd'hui, l'ensemble des conseils citoyens est créé. Le suivi rapproché auprès des animateurs et techniciens en charge de leur préfiguration et mise en place ainsi que la veille médiatique réalisée par l'association, ont permis de récolter un certain nombre de données, synthétisées et mises en commun dans le présent document sous forme de fiches d'identité « Quartier » et « Conseil citoyen ».

Ce panorama témoigne de l'hétérogénéité des formes prises par les conseils citoyens, de la pluralité des dynamiques engagées ainsi que des chemins esquissés conduisant vers l'autonomisation attendue à terme de ces instances.

1.2 Démarche et méthodologie mobilisée

FICHE D'IDENTITÉ QUARTIER

FICHE D'IDENTITÉ QUARTIER
LES 10 ARPENTS/ ERAGNY SUR OISE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Informations Générales

- 2100 habitants
- 11100 € Revenu médian
- 17,2 % de familles monoparentales
- 14,3 % âgés de 15 à 24 ans
- 56,4 % des 15/64 ans en emploi
- 50,4 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

- Typologie générale :**
 - Quartier composé presque exclusivement de logements sociaux, à l'exception d'un îlot de copropriétés.
 - Inséré au milieu de la ville, aéré et vert.
- Bailleur(s) présent(s) :**
 - Val d'Oise Habitat (204 logements/ Immeubles R+2).
 - OSICA (371 logements/ Immeubles R+7/8).

Vie de quartier

- Equipements :**
 - 1 école et 1 centre social, 5 aires de jeux.
 - 1 centre commercial en déclin avec un déficit dans la diversité commerciale (boulangerie et pharmacie).
- Dynamiques citoyennes :**
 - La participation des habitants ateliers ouverts (alphabétisation).
 - A noter : peu de jeunes de 15 à 24 ans.
 - Autres associations actives.

Politique de la ville

- Autre(s) quartier(s) inscrit(s) :**
- Dispositif(s) spécifique(s) :**

Rénovation urbaine

- Aucune opération de rénovation urbaine :**
- A bénéficier d'une qualification :**

Références

- Délégué(e) du Préfet :**
- Chef(fe) de projet :**
- Elu(e) de référence :**

6 catégories présentées :

- Informations générales
- Habitat/ Environnement
- Vie de quartier
- Politique de la ville
- Rénovation urbaine
- Références

CONSEIL CITOYEN
QUARTIER DES SARMENTS ET LES NÉRINS/ TAVERNY
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU VAL D'ARRE

	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	- Effectif : 17 membres - Collège habitants : 13 personnes (12 femmes, 1 homme) - Collège acteurs : 4 représentants des secteurs du handicap, de la prévention spécialisée et de l'apprentissage du Français (ASL).	- Une difficulté à capter le public masculin. 3 personnes démissionnaires depuis le lancement.
Constitution Lancement	- Date de constitution : novembre 2015 - Tirage au sort : 100 personnes sélectionnées et sollicitées nominativement par courrier. - Autres techniques de mobilisation : 1 appel à participation sur la base du volontariat. - au travers d'un tirage commun avec le bailleur. - Lancement/ accompagnement : animation des séances par la ville avant autonomisation. - Nombre de séances écoulées : 7 séances en date du 1 mai 2016	Environ 6 personnes régulières.
Fonctionnement Thématiques Missions	Fonctionnement : - Co-définition de règles : - Mode de communication au sein du groupe : échanges par mail - Fréquence de rencontres : 1 fois par mois - Encadrement des rencontres : réalisation d'ordre du jour et de compte rendu par un membre, 1 animateur et 1 rapporteur sont désignés à tour de rôle, travail commun des 2 collèges, thématiques de travail proposées et choisies par les membres. Sujets traités : Présentation mutuelle, principes et règles de fonctionnement type, interconnaissance du quartier / retour sur la marche exploratoire/ points positifs et négatifs du quartier, diagnostic convention TFPB. Missions : seront formalisées plus précisément plus tard. Mode de portage : à définir.	
Moyens à disposition	Humains : la technicienne de la ville et le délégué du préfet les accompagne vers l'autonomie. Techniques : prêt de locaux, assistance administrative (aide à la formulation des ordres du jour). Financiers : éligible au Fond de Participation des Habitants (FPH) si constitution en association.	Besoins de formations : animation, émergence et sélection des thématiques de travail.
Intérêt et/ou originalité	Les membres ont déjà réalisé une action propre au quartier, l'occasion de rentrer en contact avec les autres habitants.	
Informations complémentaires	Objets de travail envisagés : propreté et cadre de vie, lien social, accessibilité et handicap.	
Contacts	- Emeline TORREMOCHA, agent de développement local : torremocha@ville-taverny.fr - Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour	Fiche réalisée en mai 2016.

Sources des données quantitatives

Les informations générales recensent un certain nombre de données quantitatives. Les sources mobilisées ont été :

L'INSEE (recensement 2010) :

- Emploi (Part des 15/64 ans ayant un emploi) ;
- Taux de scolarisation des 16/24 ans ;
- Part de familles monoparentales ;
- Répartition par âge (15/24 ans).

L'INSEE/DGFIP, traitement CGET (revenus fiscaux localisés au 31/12/2011) :

- Population (il s'agit de la population des ménages fiscaux) ;
- Revenu médian de 2011.

Sources des autres données

Les informations relatives aux catégories Habitat/ Environnement, Vie de quartier, Politique de la ville, Rénovation urbaine sont, elles, issues des données internes au Pôle de ressources, veille des diagnostics locaux réalisés dans le cadre des Contrats de ville enrichies le cas échéant, de quelques éléments qualitatifs provenant d'entretiens avec les chefs de projet des collectivités de références.

Au-delà des caractéristiques quantitatives, ces données descriptives permettent une contextualisation globale de chaque quartier : cadre de vie, tendances fortes, dynamiques en marche... pour une appréciation plus tangible des réalités territoriales.

FICHE D'IDENTITÉ CONSEIL CITOYEN

7 catégories retenues :

- Composition,
- Constitution/ lancement,
- Fonctionnement/ thématiques/ missions,
- Moyens à disposition,
- Intérêt et/ou originalité,
- Informations complémentaires,
- Contacts.

Choisies et enrichies à partir :

- des documents juridiques et institutionnelles officiels (rapport Bacqué-Mechmache, Loi Lamy, cadre de référence);
- de la veille médiatique/ des observations locales et informations réseaux ;
- des recommandations issues du cycle 2015 et des comités de suivi national ;
- d'entretiens avec les chefs de projet Politique de la ville (de janvier à juillet 2016).

Permettant :

- un état des lieux,
- une identification des dynamiques impulsées et tendances fortes,
- la mise en exergue de besoins de soutiens éventuels.



2. PORTRAIT DES CONSEILS CITOYENS AU FIL DES EPCI, COMMUNES ET QUARTIERS

2.1 LE VAL PARISIS

Signature du contrat de ville : le 19 juin 2015

7 COMMUNES
EN POLITIQUE DE LA
VILLE

10 QUARTIERS
PRIORITAIRES

10 CONSEILS
CITOYENS

ERMONT

LES CHÊNES

LES CHÊNES

FRANCONVILLE

FONTAINE BERTIN
MARE DES NOUES
MONTÉDOUR

FONTAINE BERTIN
MARE DES NOUES
MONTÉDOUR

HERBLAY

LES NAQUETTES

LES NAQUETTES

MONTIGNY-LES-CORMEILLES

LES FRANCES

LES FRANCES

PIERRELAYE

CLOS SAINT-PIERRE

CLOS SAINT-PIERRE

SANNOIS

BAS DES AULNAIS-
CARREAUX FLEURIS

BAS DES AULNAIS-
CARREAUX FLEURIS

TAVERNY

LES SARMENTS ET
LES NÉRINS
LES PINS

LES SARMENTS ET
LES NÉRINS
LES PINS



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

LES CHÊNES/ ERMONT

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS

Informations Générales

**2490
habitants**

**11800 €
Revenu médian**

21,8% de familles monoparentales
nc âgés de 15 à 24 ans

58,1 % des 15/64 ans en emploi
62 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

Le quartier Politique de la ville « les Chênes » constitue un sous ensemble du quartier les Chênes, qui concentre l'essentiel de l'offre d'habitat social.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** Ermont Habitat, OSICA.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Le quartier compte un centre socio-culturel municipal, une vingtaine d'associations actives dans différents secteurs (sportif, culturel, formation linguistique, socio-éducatif, solidarité, défense des locataires...).
- Depuis mars 2014, une épicerie sociale est installée dans de nouveaux locaux.
- Une Maison de santé y est également établie.
- Le quartier dispose d'un centre commercial, de divers commerces de proximité (boulangerie, pharmacie, restauration rapide...).

■ Dynamiques citoyennes :

- 6 conseils de quartiers sur la ville existent et sont actifs.

Politique de la ville

- **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** non.
- **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville :** non.

Rénovation urbaine

- PNRU 1 : non.
- PNRU 2 : non.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Poste vacant à l'été 2016.
- Chef(fe) de projet : Frédéric AGOSTINI, chef de projet Politique de la ville.
- Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Hugues PORTELLI, le maire.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 20 membres. ■ Collège habitants : 10 personnes (parité respectée). ■ Collège acteurs : 10 représentants, dont quatre bailleurs, des associations (locataires, un club de football, une association de jeunes du quartier), un commerçant.	■ Un groupe équilibré dans la représentation.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : avril 2015. ■ Tirage au sort : un appel à candidature a été lancé sur les deux résidences du quartier, soit environ 800 courriers envoyés. ■ Nombre de séances écoulées : le conseil citoyen s'est installé fin mai 2016. Une première séance est programmée mi-juin 2016.	■ Sur les 35 personnes ayant répondu, la plupart était déjà impliquées dans le quartier, 2 ou 3 n'étaient pas connues.
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : Les missions ne sont encore formalisées. Parmi les pistes envisagées pour définir les sujets et missions : l'invitation des membres aux réunions de diagnostics en marchant. Des réflexions sont en cours sur la façon de favoriser l'expression de la parole des membres du conseil citoyen, de les associer aux prises de décision. ■ Sujets traités : non définis à ce jour. ■ Mode portage : la création d'une association n'est pas envisagée au jour de l'entretien.	
Soutiens au fonctionnement	■ Humain : interne, le chef de projet Politique de la ville vient en soutien. ■ Technique : nombreux équipements implantés sur le quartier. ■ Financier : aucun pour le moment.	
Intérêt et/ou originalité		
Informations complémentaires		
Contacts	■ Frédéric AGOSTIN : frederic.agostini@ville-ermont.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en janvier 2016, actualisée en mai 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

FONTAINE BERTIN/ FRANCONVILLE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS

Informations Générales

Données chiffrées relatives à l'ensemble du quartier prioritaire « Bas Des Aulnaies - Carreaux Fleuris - Fontaine Bertin » (Franconville/ Sannois)

4510
habitants

12200 €
Revenu médian

16,8 % de familles monoparentales
13,4 % âgés de 15 à 24 ans

60,7% des 15/64 ans en emploi
53,3% des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

Le quartier de la Fontaine Bertin se situe à la limite de Sannois et correspond en partie à une ancienne ZUS. Situé près du centre-ville, ce quartier est bien desservi grâce à un réseau de bus reliant la gare de Franconville et les gares de Sannois et Argenteuil.

La résidence HLM date de 1973 et se compose de bâtiments hauts et de tours de niveau R+ 10 qui accentuent son enclavement.

En 2010, la création de l'Espace Fontaines, centre social municipal, a permis de dynamiser la vie du quartier en proposant des activités diversifiées en direction des familles et correspondant à des besoins détectés.

■ Bailleur(s) présent(s): Domaxis.

Vie de quartier

■ Equipements :

- 1 centre social, 1 centre de formation (ABC Formation), 1 plateau multi-sports, 1 école.
- Le centre social Espace Fontaines participe à la création de lien social et au développement de l'apprentissage mais également de pratiques culturelles et sportives (salle de danse, studios d'enregistrement, salle informatique pour le développement des pratiques numériques). Toutes les activités sont gratuites.
- Présence de l'association de prévention spécialisée AIGUILLAGE.

■ Dynamiques citoyennes :

1 conseil de quartier, 1 conseil citoyen, 1 comité d'usager de l'Espace Fontaines.

Politique de la ville

■ Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville : Montédour et Mare des noues.

■ Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville : non.

Rénovation urbaine

- PNRU 1 : oui, des opérations d'aménagement et de création d'équipements ont été réalisées en 2009.
- PNRU 2 : oui, d'intérêt régional.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Nébïa SOUIAH.
- Chef(fe) de projet : Anne-Marie BOUCHESECHE, responsable du service des maisons de proximité.
- Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Jean-Hubert MONTOUT, conseiller municipal en charge de la Politique de la ville et des Maisons de proximité.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 9 personnes. ■ Collège habitants : 8 personnes. ■ Collège acteurs : 1 représentant d'une association intervenant sur le quartier.	
Constitution Lancement	■ Date de constitution : décembre 2015. ■ Tirage au sort : le 19 novembre 2015 à partir des numéros d'appartements des locataires. ■ Autres techniques de mobilisation : appel à candidature à partir de septembre 2015, organisation d'une réunion publique d'information, lettre d'information aux résidents concernant la tenue d'un tirage au sort. ■ Nombre de séances écoulées : 6 séances (1 fois par mois).	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : L'équipe Politique de la ville accompagne les membres du conseil citoyen depuis leur création en janvier 2016 lors de leurs réunions. En juin 2016, un agent de l'Espace Fontaines est devenu le référent du conseil citoyen Fontaine Bertin. La fréquence, la coordination, le secrétariat et l'organisation logistique ont été défini collégialement lors de l'assemblée constituante de l'association le 02 juin 2016. ■ Sujets traités : - Fonctionnement interne et montage associatif : lecture des statuts, approbation du bureau et des règles de confidentialité. - Suivi de la convention TFPB, participation au rapport annuel. ■ Mode portage : associatif.	
Soutiens au fonctionnement	■ Humain : coordination par l'équipe Politique de la ville. ■ Technique : une salle au centre social Espace Fontaines. ■ Financier : possibilité de recourir aux subventions dédiées aux associations.	
Intérêt et/ou originalité	■ Un conseil citoyen créé sur le périmètre spécifique franconvillois du Quartier Politique de la ville « Bas Des Aulnaies - Carreaux Fleuris - Fontaine Bertin » - communs aux villes de Franconville et Sannois.	
Informations complémentaires	■ Autres thématiques de travail abordées : Habitat, incivilités.	
Contacts	■ Anne-Marie BOUCHESECHE : am.boucheseche@ville-franconville.fr et Maureen MONTAIGNE, agent de développement local : maureen.montaigne@ville-franconville.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en juillet 2016, données de juin 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

MARE DES NOUES/ FRANCONVILLE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS

Informations Générales

**1434
habitants**

**11000 €
Revenu médian**

14,4 % de familles monoparentales
10,9 % âgés de 15 à 24 ans

57,2 % des 15/64 ans en emploi
nc des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

Situé à une dizaine de minutes de la gare de Franconville-Le Plessis-Bouchard, le quartier demeure cependant enclavé, avec une mauvaise desserte de transports en commun et d'axes routiers.

Le quartier de la Mare des Noues comporte essentiellement des logements locatifs, jouxtés par un tissu pavillonnaire diffus. La résidence HLM date des années 1960, des projets de réhabilitation sont en cours, tout comme une rénovation « économie d'énergie ».

■ Bailleur(s) présent(s): Domaxis.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Absence de commerce implanté dans le quartier.
- En proximité immédiate, à Ermont, un centre commercial.
- Plusieurs associations (locataires, culturelles) sont présentes sur le quartier, certaines relativement actives.
- La Maison de proximité de la Mare des Noues.

■ Dynamiques citoyennes :

- 1 amicale de locataires, 1 conseil de quartier très actif (34 personnes), 1 conseil citoyen

Politique de la ville

■ Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville : Fontaine Bertin, Montédour.

■ Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville : non.

■ Quartier entrant en Politique de la ville : oui.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ PNRU 2 : non.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Nédia SOUIAH.

■ Chef(fe) de projet : Anne-Marie BOUCHESECHE, responsable du service des maisons de proximité.

■ Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Jean-Hubert MONTOUT, conseiller municipal en charge de la Politique de la ville et des Maisons de proximité.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 15 personnes. ■ Collège habitants : 9 personnes. ■ Collège acteurs : 6 dont des représentants de l'amicale des locataires et du conseil de quartier.	
Constitution Lancement	■ Date de constitution : décembre 2015. ■ Tirage au sort : le 19 novembre 2015 à partir des numéros d'appartements des locataires. ■ Autres techniques de mobilisation : appel à candidature à partir de septembre 2015, organisation d'une réunion publique d'information, lettre d'information aux résidents concernant la tenue d'un tirage au sort. ■ Nombre de séances écoulées : 6 séances (1 fois par mois).	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : L'équipe Politique de la ville accompagne les membres du conseil citoyen depuis leur création en décembre 2015 lors de leurs réunions. La fréquence, la coordination, le secrétariat et l'organisation logistique ont été défini collégialement lors de l'assemblée constituante de l'association le 14 juin 2016. 2 sous-groupes thématiques mêlant les membres des deux collèges : - Habitat et cadre de vie : suivi de la convention TFPB, diagnostic en marchant. - Aide à la parentalité et prévention : réflexion autour d'actions à mettre en place pour associer parents et enfants et les sensibiliser au bien-être, au respect et à la notion de « vivre ensemble ». ■ Sujets traités : - Fonctionnement interne et montage associatif : lecture des statuts, approbation du bureau et des règles de confidentialité. - Suivi de la convention TFPB, participation au rapport annuel. - Questions et remontées aux élus des problèmes de stationnement. ■ Mode portage : Associatif. 6 membres au sein du bureau (3 titulaires, 3 adjoints).	
Soutiens au fonctionnement	■ Humain : coordination par le service Politique de la ville. ■ Technique : mise à disposition d'une salle à la Maison de proximité de la Mare des Noues. ■ Financier : Possibilité de recourir aux subventions dédiées aux associations.	■ Accompagnement de l'équipe Politique de la ville prévu jusqu'en décembre
Intérêt et/ou originalité	■ Constitution de collèges thématiques déterminés après des temps d'échange collectifs et en fonction des aspirations des conseillers.	
Informations complémentaires		
Contacts	■ Anne-Marie BOUCHESECHE : am.boucheseche@ville-franconville.fr et Maureen MONTAIGNE, agent de développement local : maureen.montaigne@ville-franconville.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en juillet 2016, données de juin 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

MONTÉDOUR/ FRANCONVILLE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS

Informations Générales

Données chiffrées relatives à l'ensemble du quartier prioritaire «Bas Des Aulnaies - Carreaux Fleuris - Fontaine Bertin» (Franconville/ Sannois)

1820
habitants

nc
Revenu médian

24,8 % de familles monoparentales
11,5 % âgés de 15 à 24 ans

62,6% des 15/64 ans en emploi
59,7% des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Le secteur Montédour appartient à un ensemble plus vaste, le quartier de l'Europe, constitué du secteur « Montédour et Épine-Guyon ». Ces 2 secteurs sont assez indépendants du centre-ville, du fait de leur position géographique au nord-est de la commune et forment un second cœur de ville.
- Le bâti collectif sur la résidence de Montédour se compose de bâtiments de moyennes hauteurs (R+8) appartenant à deux bailleurs sociaux distincts. Les résidences ont été construites dans les années 70. Depuis 2000, plusieurs opérations importantes de rénovation, de mise aux normes et d'isolation du bâti intérieur et extérieur ont été menées par les deux bailleurs (OPIEVOY et OPAC) sur les bâtiments locatifs.
- Des travaux de requalification des espaces extérieurs et des espaces verts ont également été réalisés.

■ Bailleur(s) présent(s) : OPIEVOY et Val d'Oise Habitat.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Malgré sa situation géographique et son éloignement du centre-ville, ce quartier bénéficie de la proximité de nombreux commerces alimentaires ou de service (coiffeur, médecin, pharmacie...), d'équipements sportifs et de loisirs, d'espaces publics (dont 1 école maternelle, 1 Maison de l'enfance, 1 Maison de proximité).
- Au sein du pôle commercial, se trouve la mairie annexe.
- Présence de l'association de prévention spécialisée AIGUILLAGE.
- Espaces verts, vaste paysage naturel avec la présence du Bois des Eboulures, entretenus par la commune.

■ Dynamique citoyenne :

- 2 amicales de locataires, 1 conseil de quartier très investi (40 personnes), 1 conseil citoyen

Politique de la ville

■ Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville : Bas Des Aulnaies - Carreaux Fleuris - Fontaine Bertin, Mare des Noues.

■ Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville : non.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ PNRU 2 : non.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Nébia SOUIAH.

■ Chef(fe) de projet : Anne-Marie BOUCHESECHE, responsable du service des maisons de proximité

■ Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Jean-Hubert MONTOUT, conseiller municipal en charge de la Politique de



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 8 personnes. ■ Collège habitants : 7 personnes. ■ Collège acteurs : 1 représentant.	
Constitution Lancement	■ Date de constitution : décembre 2015. ■ Tirage au sort : le 19 novembre 2015 à partir des numéros d'appartements des locataires. ■ Autres techniques de mobilisation : appel à candidature à partir de septembre 2015, organisation d'une réunion publique d'information, lettre d'information aux résidents concernant la tenue d'un tirage au sort. ■ Nombre de séances écoulées : 6 séances (1 fois par mois).	■ Le conseil citoyen est ouvert, toute personne souhaitant en faire partie peut le rejoindre.
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : L'équipe Politique de la ville accompagne les membres du conseil citoyen depuis leur création en décembre 2015 lors de leurs réunions. La fréquence, la coordination, le secrétariat et l'organisation logistique ont été défini collégialement lors de l'assemblée constituante de l'association le 06 juin 2016. ■ Sujets traités : - Remontées des problèmes de transport et de stationnement auprès des élus, - Fonctionnement interne et montage associatif : lecture des statuts, approbation du bureau et des règles de confidentialité. - Suivi de la convention TFPB, participation au rapport annuel. - Participation à l'organisation de la fête interbailleurs (21 mai 2016). ■ Mode portage : associatif - 4 membres au sein du bureau.	
Soutiens au fonctionnement	■ Humain : coordination par l'équipe Politique de la ville. ■ Technique : mise à disposition d'une salle à la Maison de proximité de l'Europe. ■ Financier : indirect, mise à disposition de moyens via la TFPB.	
Intérêt et/ou originalité	A déjà mené une action publique fédératrice : - Organisation de la fête interbailleurs financée par les fonds TFPB et le soutien d'un commerce de restauration rapide d'envergure internationale, - Logistique, aménagement de la fête, mise en place d'animations conviviales : structures récréatives gonflables pour les enfants, jeux/ tournoi de Mølky, stands de restauration, spectacle pour les enfants. - Animation du stand pour sensibiliser au rôle du conseil citoyen au sein du quartier.	
Informations complémentaires	Sujets de travail envisagés : l'insécurité et la mise en place de chantiers éducatifs.	
Contacts	■ Anne-Marie BOUCHESECHE : am.boucheseche@ville-franconville.fr et Maureen MONTAIGNE, agent de développement local : maureen.montaigne@ville-franconville.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en juillet 2016, données de juin 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

LES NAQUETTES/ HERBLAY

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS

Informations Générales

1360
habitants

10900 €
Revenu médian

nc de familles monoparentales
15,7 % âgés de 15 à 24 ans

52,7% des 15/64 ans en emploi
59,6 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ **Typologie générale :**

Le quartier présente le parc locatif social le plus important de la commune. 57% d'HLM des logements d'Herblay sont concentrés aux Naquettes.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** Coopération et famille.

Vie de quartier

■ **Equipements :**

- Aucun commerce implanté dans le quartier.
- En quartier vécu se trouve un petit centre commercial, avec une librairie.
- Plusieurs associations (locataires, sportives, de loisirs) sont présentes sur le quartier.

■ **Dynamiques citoyennes :**

Certaines associations sont relativement actives sur le quartier, certaines avec un rayonnement communal.

Politique de la ville

- **Commune entrante en géographie prioritaire.**
- **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** non.
- **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville :** Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Rénovation urbaine

- PNRU 1 : non.
- PNRU 2 : non.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Nédia SOUIAH.
- Chef(fe) de projet : Borane YOU, responsable du service Politique de la ville, coordinatrice CLSPD.
- Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Linda SADDOK BENALLA, adjointe au maire déléguée à la solidarité, aux affaires sociales et au logement.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 23 membres. ■ Collège habitants : 17 membres (6 hommes, 11 femmes). ■ Collège acteurs : 5 représentants dont 3 associations.	■ Tous les membres du collège habitant ont plus de 26 ans.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : décembre 2015. ■ Tirage au sort : liste constituée sur la base de listes transmises par le bailleur. ■ Autres techniques de mobilisation : envoi d'un courrier non nominatif pour inviter des habitants volontaires à participer (5 réponses positives). ■ Nombre de séances écoulées : une réunion de présentation s'est tenue le 30 novembre 2015 sur la base des volontaires ayant répondu au courrier, suivie d'une première réunion du conseil citoyen le 15 décembre 2015.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : - Réflexion en cours sur l'élaboration d'une charte et sur l'organisation du conseil citoyen. - 4 commissions thématiques définies : sociale – habitat /logement – gestion urbaine de proximité – association. - Fréquence des rencontres non définie. Au moins une réunion plénière par trimestre. ■ Sujets traités : - en lien avec des problématiques repérées dans le cadre du diagnostic en marchant. - une rencontre avec le bailleur sur l'abatement de la TFPB. ■ Mode portage : création d'une association propre (association du Conseil Citoyen des Naquettes (CCN)).	
Soutiens au fonctionnement	■ Humain : embauche d'un technicien dédié pour le lancement et l'accompagnement du conseil citoyen. ■ Technique : mise à disposition de locaux et de matériel. ■ Financier : aucun pour le moment.	
Intérêt et/ou originalité	■ Une dynamique lancée qui se concrétise par le portage associatif, avec un fonctionnement régulier souhaité. ■ Une chargée de mission dédiée au développement du conseil citoyen.	
Informations complémentaires	La commission « Association », composée de 5 membres, a travaillé sur les statuts de l'association. Ces statuts ont été votés le 7 mars 2016 à l'unanimité.	
Contacts	■ Hélène TAUVEL, chargée de mission "Développement du conseil citoyen" : h.tauvel@herblay.fr ■ Smirani HAÏKAL, Président de l'association : ccnaquettes.pdt@outlook.fr	■ <i>Fiche réalisée en janvier 2016, actualisée en mai 2016.</i>



FICHE D'IDENTITÉ DE QUARTIER

LES FRANCES/ MONTIGNY-LES-CORMEILLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS

Informations Générales

**3040
habitants**

**11600 €
Revenu médian**

20,5 % de familles monoparentales
14,9 % âgés de 15 à 24 ans

55,9% des 15/64 ans en emploi
59,4% des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ **Typologie générale :**

- Une localisation géographique en cœur de ville, à mi-chemin entre le centre historique et la gare.
- Au cœur du quartier des Frances, « Cézanne – 24 Arpents », un des plus vastes ensemble du Parc locatif. Réalisés au milieu des années 1970, il fait l'objet d'une vaste opération de rénovation en concertation avec les habitants, l'Etat, le Conseil général et la Région.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** Val d'Oise habitat, Groupe 3F, France habitation, Villogia, Novigere.

Vie de quartier

■ **Equipements :**

- Équipements publics majeurs dont la mairie annexe et un PJI, équipements sportifs, une PMI, un collège et quatre groupes scolaires.
- Un pôle commercial important en cœur de quartier.

■ **Dynamiques citoyennes :**

Existence d'un collectif d'habitants qui organise principalement la fête interculturelle annuelle du quartier.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** non.

■ **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville :** Programme de Réussite Éducative, Conseil Local de Prévention de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Rénovation urbaine

- PNRU 1 : oui.
- PNRU 2 : non.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Poste vacant à l'été 2016.

■ Chargé de missions auprès de la direction générale des services : Franck THÉVÉNY.

■ Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Lucienne GIL, adjointe au maire, en charge des affaires scolaires, de l'enfance et de la Politique de la ville.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 20 membres. ■ Collège habitants : 14 membres. ■ Collège acteurs : 6 représentants (Membres de l'école de musique, membres d'associations, membre d'un conseil syndical).	■ Une difficulté à mobiliser la catégorie des jeunes. ■ Les représentants du collège habitants ont environ 45 ans de moyenne d'âge.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : septembre 2015. ■ Tirage au sort : 19 septembre 2015. ■ Autres techniques de mobilisation : appel à candidature et communication municipale auprès des associations et habitants. 20 personnes ont été tirées au sort parmi les 35 candidatures. Les 15 autres candidats figurent sur liste « complémentaires », en cas de désistement. ■ Nombre de séances écoulées : 9 séances au 22 février 2016.	■ Les membres de la liste complémentaire sont des volontaires inscrits, mais qui n'ont pas été tirés au sort. Ils sont prioritaires en cas de désistement d'un membre titulaire.
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : L'élection des membres du CA est effective pour une période de deux ans, avec une présidence tournante d'une année sur l'autre (collège habitants, puis acteurs). ■ Sujets traités : - 1 séance d'installation en salle, le 14 octobre 2015 qui a permis de définir le parcours d'un diagnostic en marchant pour relever par expérience les dysfonctionnements/fonctionnements au sein du quartier ; - 1 séance sur site le 23 octobre ; 1 séance le 29 octobre en salle pour synthétiser et prioriser les axes de travail ; - Puis 3 séances consacrées aux statuts et réglementations d'une association. Sur les thématiques, 3 axes principaux se sont dégagés : le vivre-ensemble, le développement durable, les actions de sensibilisation auprès d'autres instances participatives (tel que le Conseil Municipal des Jeunes). ■ Mode portage : associatif depuis le 2 avril 2016.	
Moyens à disposition	■ Humain : un technicien pour animer et accompagner peu à peu les membres vers l'autonomie. ■ Technique : pas de local permanent dédié faute de moyens suffisants. ■ Financier : Fonds de Participation des Habitants (FPH).	
Intérêt et/ou originalité		
Informations complémentaires		
Contacts	■ Franck THÉVENY, chargé de missions auprès de la DGS : franck.theveny@ville-montigny95.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en février 2016, actualisée en juin 2016.</i>



FICHE D'IDENTITÉ DE QUARTIER

CLOS SAINT-PIERRE/ PIERRELAYE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS

Informations Générales

**1380
habitants**

**12300 €
Revenu médian**

22,7 % de familles monoparentales
15,4 % âgés de 15 à 24 ans

61,1% des 15/64 ans en emploi
50,8% des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

Le quartier, d'habitat collectif, constitue une zone en contraste avec l'habitat du reste de la commune, demeuré semi-rural pour une part, et pavillonnaire pour une autre.

■ **Bailleur(s) présent(s)** : Groupe 3F, le logis social du Val d'Oise, EFIDIS.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Un centre social, une bibliothèque, un foyer club restaurant, des associations de « Défense des intérêts des locataires », une association paroissiale (qui propose en particulier une aide aux devoirs pour les enfants des classes élémentaires).
- Une grande supérette au cœur du quartier.

■ **Dynamiques citoyennes** : non renseignées.

Politique de la ville

■ **Commune entrante en Politique de la ville**

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville** : non.

■ **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville** : non.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ PNRU 2 : non.

Référents

■ **Délégué(e) du Préfet** : Poste vacant à l'été 2016.

■ **Chef(fe) de projet** : Nelly BRISBOUT, directrice du centre social municipal et référente de la Politique de la ville.

■ **Elu(e) en charge de la Politique de la ville** : Jean-Claude CHEVRIER, adjoint au maire, en charge de l'action sociale, de la solidarité et du logement.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 22 membres. ■ Collège habitants : 15 membres. ■ Collège acteurs : 7 représentants (des associations de locataires, le Secours Catholique, un médecin et un infirmier).	
Constitution Lancement	■ Date de constitution : avril 2015. ■ Tirage au sort : listes électorales. Réunion avec les habitants le 11 avril 2015 en présence du Maire, suivi du tirage au sort. ■ Autres techniques de mobilisation : mobilisation en amont de la réunion d'habitants susceptibles d'être intéressés, et envoi d'informations dans les boîtes aux lettres. ■ Nombre de séances écoulées : 5 séances de juin 2015 à janvier 2016.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : - Des réunions régulières ont lieu (à la demande des membres). - Pour les premières séances, la référente Politique de la ville a proposé un fil conducteur avec comme thème de travail : la jeunesse et l'environnement. ■ Sujets traités : vivre-ensemble, cadre de vie. ■ Mode portage : création d'une association indépendante, « le conseil citoyen du clos Saint-Pierre Élargi ». Le président et le secrétaire sont issus du collège acteurs locaux. La déclaration a été faite en préfecture fin 2015.	■ Les statuts de l'association sont disponibles (sous format papier).
Moyens à disposition	■ Humain : les techniciens de la ville. ■ Technique : prêt de locaux, photocopies. ■ Financier : une subvention de 500 euros a été votée pour soutenir la mise en oeuvre du conseil citoyen, notamment dans le but d'aider à la création de l'association : déclaration en préfecture, assurance etc.	
Intérêt et/ou originalité	Constitution en cours d'un site forum, afin de rendre visible leur action auprès des habitants du quartier.	
Informations complémentaires		
Contacts	■ Nelly BRISBOUT : direction-sociale@ville-pierrelaye.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en février 2016, actualisée en juin 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

BAS DES AULNAIES - CARREAUX FLEURIS/ SANNOIS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS

Informations Générales

Données chiffrées relatives à l'ensemble du quartier prioritaire «Bas Des Aulnaies - Carreaux Fleuris - Fontaine Bertin» (Franconville/ Sannois)

4510
habitants

12200 €
Revenu médian

16,8 % de familles monoparentales
13,4 % âgés de 15 à 24 ans

60,7% des 15/64 ans en emploi
53,3% des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ **Typologie générale :**

- Quartier composé de deux sous-quartiers pour Sannois (Bas des Aulnaies et Carreaux Fleuris), un sous-quartier (Fontaine Bertin) pour Franconville.
- Le Bas des Aulnaies est constitué uniquement de logements sociaux à l'exception de trois pavillons privés.
- Les Carreaux Fleuris sont un ensemble immobilier constitué de deux résidences d'habitats publics, de deux petites copropriétés et d'un foyer Adoma.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** Erigère, Osica, Logirep.

Vie de quartier

■ **Equipements :**

- Un groupe scolaire sur le quartier.
- En proximité immédiate, une école, un espace jeunesse, une crèche et un gymnase.
- Pas d'associations sur le quartier.

■ **Dynamiques citoyennes :**

Un conseil de quartier.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** non.

■ **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville :** non.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ PNRU 2 : oui, quartier d'intérêt régional.

Référents

■ **Délégué(e) du Préfet :** Nébila SOUIAH.

■ **Chef(fe) de projet :** Emily MAGADOUX-BATAILLE, chef du service éducation et développement local.

■ **Elu(e) en charge de la Politique de la ville :** Jean VIRARD, adjoint au maire en charge de la Politique de la ville, citoyenneté, habitat et relations avec les bailleurs sociaux, sécurité publique et police municipale.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 11 membres. ■ Collège habitants : 10 membres. ■ Collège acteurs : 1 représentant d'association.	
Constitution Lancement	■ Date de constitution : novembre 2015. ■ Tirage au sort : listes des bailleurs. ■ Autres techniques de mobilisation : une réunion publique d'information en novembre après diffusion au sein des résidences QPV d'un tract. ■ Nombre de séances écoulées : 4 séances.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : - fréquence des rencontres : 1 fois par mois <i>a minima</i>. - les membres travaillent à la conception d'un règlement intérieur, avec l'appui d'un animateur de la ville, pour 50 % de son activité. ■ Sujets traités : présentation de la Politique de la ville ; programme 2016 du Contrat de ville ; travail de réflexion sur les moyens et actions visant à apporter de la visibilité au conseil citoyen. ■ Mode portage : non défini à ce jour.	
Soutiens au fonctionnement	■ Humain : un animateur de la ville, avec une formation de médiateur (50 % de son activité). ■ Technique : mise à disposition d'une salle. ■ Financier : la ville peut apporter un soutien financier pour certaines actions du conseil citoyen, via l'enveloppe Politique de la ville de la municipalité.	
Intérêt et/ou originalité	Les membres travaillent à l'organisation d'une manifestation pour septembre 2016 afin de faire connaître le rôle et les missions du conseil citoyen aux habitants.	
Informations complémentaires		
Contacts	■ Franck AHADJI, animateur du conseil citoyen : mqpasteur@sannois.org ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en juillet 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

LES PINS/ TAVERNY

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU VALPARISIS

Informations Générales

**1120
habitants**

**10100 €
Revenu médian**

17,2 % de familles monoparentales
17,2 % âgés de 15 à 24 ans

54 % des 15/64 ans en emploi
71,9 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Résidence d'habitat social composée de 347 logements.
- Ilôt de 8 tours dont 7 comptant plus de 8 étages.
- Quartier marqué par un certain enclavement : voie de circulation avoisinante et parking publics et privés.
- Présence d'espaces verts aux abords (bois de Boissy à l'Est et bois des Carrières-sous-Boissy au nord).

■ Bailleur(s) présent(s) : OSICA.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Au cœur de la résidence : un espace de jeux et un espace vert.
- En proximité immédiate : 2 équipements scolaires (école maternelle/élémentaire + collège), 1 gymnase, 2 terrains multisports, 1 centre social et 1 petit centre commercial.

■ Dynamiques citoyennes :

- La participation des habitants à la vie locale s'exprime essentiellement par le biais du centre social et du conseil d'école.
- 1 conseil de quartier avec un périmètre resserré au Carré Saint-Honorine depuis janvier 2015.

Politique de la ville

- Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville : Les Sarments et Les Nérins.
- Dispositif(s) spécifique(s) de la Politique de la ville : non.

Rénovation urbaine

- Pas d'opération de renouvellement urbain à ce jour.
- Un chantier de requalification par le bailleur en 2013.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Poste vacant à l'été 2016.
- Chef(fe) de projet : Sophie MARCEL, directrice de la Politique de la ville et démocratie de proximité.
- Elu(e) de référence : François CLEMENT, maire adjoint délégué aux quartiers.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 9 membres. ■ Collège habitants : 4 personnes. ■ Collège acteurs : 5 représentants du secteur de la prévention de la délinquance et association des femmes du quartier.	■ Une difficulté à capter les publics jeunes et masculins. ■ 1 désistement depuis le lancement.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : novembre 2015. ■ Tirage au sort : 100 personnes sélectionnées et sollicitées nominativement par courrier. ■ Autres techniques de mobilisation : 1 appel à participation sur la base du volontariat au travers d'un boîtage commun avec les bailleurs. ■ Lancement/ accompagnement : animation des séances par la ville avant prise d'autonomie. ■ Nombre de séances écoulées : 6 séances en date du 1 mai 2016.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : Définition de certaines règles préalables dès la première rencontre : - Mode de communication au sein du groupe : échanges par mail. - Fréquence de rencontres : tous les 1 mois 1/2 environ. - Modalités de fonctionnement des rencontres : réalisation de l'ordre du jour et du compte-rendu par un membre, 1 animateur et 1 rapporteur de séance sont désignés à tour de rôle, travail commun des 2 collèges, thématiques de travail proposées et choisies par les conseillers. ■ Sujets traités : présentation mutuelle, principes et règles de fonctionnement, regard croisé sur le quartier, retour sur la marche exploratoire, les points positifs et négatifs du quartier, diagnostic convention TFPB. ■ Missions : Elles seront formalisées plus précisément par la suite. ■ Mode de portage : à définir.	
Moyens à disposition	■ Humains : l'agent de développement local de la ville et le délégué du préfet accompagnent le conseil vers l'autonomie. ■ Techniques : prêt de locaux, assistance administrative (aide à la formulation des ordres du jour). ■ Financiers : Possibilité de recours au Fonds de Participation des Habitants (FPH), si le choix est fait d'un portage associatif constitution en association.	■ Besoins de formations identifiés : informations synthétiques sur la Politique de la ville, conduite de réunions, ingénierie de projets.
Intérêt et/ou originalité	Le travail préparatoire des agents de la ville ayant permis dès la première séance de poser des bases de fonctionnement.	
Informations complémentaires	Objets de travail envisagés : lien avec le collège, travail avec la jeunesse, lien social, cadre de vie.	
Contacts	■ Emeline TORREMOCHA, agent de développement local : torremocha@ville-taverny.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en mai 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

LES SARMENTS ET LES NÉRINS/ TAVERNY

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU VAL PARISIS

Informations Générales

**1180
habitants**

**12300 €
Revenu médian**

16,9 % de familles monoparentales
12,5 % âgés de 15 à 24 ans

64,5 % des 15/64 ans en emploi
57,3 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

Quartier composé de 2 résidences d'habitat social :

- Les Sarments (1978) : 275 logements, la résidence s'inspire du modèle architecturale des « casbahs ». Elle est composée de différents immeubles (3 îlots) reliés entre eux par des terrasses et des ruelles piétonnes.
- Les Nérins (1980) : 2 immeubles de 7 étages pour 88 logements et 38 maisons individuelles.
- Une copropriété privée au nord « Les champs Lormiers ».

■ Bailleur(s) présent(s) : EFIDIS.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Une galerie commerciale en coeur de résidence (aux Sarments), un plateau multisport, un groupe scolaire.
- Le centre ville, la gare et un grand centre commercial à 5/10 minutes.

■ Dynamiques citoyennes :

- 1 Conseil de quartier, 1 Centre social et 1 Conseil d'école.

Politique de la ville

■ Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville : Les Pins.

■ Dispositif(s) spécifique(s) de la Politique de la ville : non.

Rénovation urbaine

■ Aucune opération de renouvellement urbain à ce jour.

■ Les Sarments ont bénéficié d'une requalification urbaine de la part du bailleur entre 2006 et 2010.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Poste vacant à l'été 2016.

■ Chef(fe) de projet : Sophie MARCEL, directrice de la Politique de la ville et démocratie de proximité.

■ Elu(e) de référence : François CLEMENT, maire adjoint délégué aux quartiers.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 17 membres. ■ Collège habitants : 13 personnes (12 femmes, 1 homme). ■ Collège acteurs : 4 représentants des secteurs du handicap, de la prévention spécialisée et de l'Apprentissage du Français (ASL).	■ Une difficulté à capter le public masculin. ■ 3 personnes démissionnaires depuis le lancement.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : novembre 2015. ■ Tirage au sort : 100 personnes sélectionnées et sollicitées nominativement par courrier. ■ Autres techniques de mobilisation : 1 appel à participation sur la base du volontariat au travers d'un boîtier commun avec le bailleur. ■ Lancement/ accompagnement : animation des séances par la ville avant autonomisation. ■ Nombre de séances écoulées : 7 séances en date du 1 mai 2016.	■ Environ 6 personnes régulières.
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : Co-définition de règles : - Mode de communication au sein du groupe : échanges par mail. - Fréquence de rencontres : 1 fois par mois. - Encadrement des rencontres : réalisation d'ordre du jour et de compte-rendu par un membre, 1 animateur et 1 rapporteur sont désignés à tour de rôle, travail commun des 2 collèges, thématiques de travail proposées et choisies par les membres. ■ Sujets traités : Présentation mutuelle, principes et règles de fonctionnement type, interconnaissance du quartier / retour sur la marche exploratoire/ points positifs et négatifs du quartier, diagnostic convention TFPB. ■ Missions : seront formalisées plus précisément par la suite. ■ Mode de portage : à définir.	
Moyens à disposition	■ Humains : l'agent de développement local de la ville et le délégué du préfet les accompagne vers l'autonomie. ■ Techniques : prêt de locaux, assistance administrative (aide à la formulation des ordres du jour). ■ Financiers : éligible au Fonds de Participation des Habitants (FPH) si le choix est fait d'un portage associatif.	■ Besoins de formations identifiés : animation, émergence et sélection des thématiques de travail.
Intérêt et/ou originalité	Les membres ont déjà réalisé une action pour améliorer la propreté dans le quartier, l'occasion de rentrer en contact avec d'autres habitants.	
Informations complémentaires	Objets de travail envisagés : propreté et cadre de vie, lien social, accessibilité et handicap.	
Contacts	■ Emeline TORREMOCHA, agent de développement local : torremocha@ville-taverny.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en mai 2016.</i>

2.2 CERGY-PONTOISE

Signature du contrat de ville : le 26 juin 2015

7 COMMUNES
EN POLITIQUE DE
LA VILLE

10 QUARTIERS
PRIORITAIRES

7 CONSEILS
CITOYENS

CERGY

ERAGNY SUR OISE

VAURÉAL

JOUY-LE-MOUTIER

OSNY

PONTOISE

SAINT-OUEN-
L'AUMONE

AXE MAJEUR-
HORLOGE
LA SÉBILLE

LES DIX ARPENTS

LES TOUPETS-CÔTE
DES CARRIÈRES

LES TOUPETS-CÔTE
DES CARRIÈRES

LE MOULINARD

MARCOUVILLE

LOUVRAIS

CHENNEVIÈRES -
PARC LE NÔTRE

CLOS DU ROI

AXE MAJEUR-
HORLOGE
LA SÉBILLE

LES DIX ARPENTS

LES
TOUPETS -
CÔTE DES
CARRIÈRES

LE MOULINARD

MARCOUVILLE

LOUVRAIS

CHENNEVIÈRES -
PARC LE NÔTRE

CLOS DU ROI



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

AXE MAJEUR-HORLOGE/ CERGY

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CERGY-PONTOISE

Informations Générales

**9110
habitants**

**11000 €
Revenu médian**

16,7 % de familles monoparentales
21 % âgés de 15 à 24 ans

54,1% des 15/64 ans en emploi
63,4% des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Un fort taux de logement social sur le quartier. Un parc qui se rénove progressivement.

■ **Bailleur(s) présent(s)** : Adoma, Domaxis, Efidis, Erigère, France habitation, Groupe 3F, la Sablière, Le logement social du Val d'Oise, Opievoy, Osica, Val d'Oise Habitat.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Un centre social, une médiathèque, une PMI, une crèche, ainsi que l'hôtel de ville (en quartier vécu).
- Un skate-park, des équipements sportifs, des commerces, notamment autour de la gare RER.

■ Dynamiques citoyennes :

- Un tissu associatif dense (plus de 100 associations sont présentes au sein de la maison de quartier Axe Majeur-Horloge).

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville** : La Sébille.

■ **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville** : Programme de Réussite Educative, Conseil Local de Sécurité, Atelier Santé Ville.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : oui.

■ PNRU 2 : oui, quartier d'intérêt régional.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Pascal ROBIN.

■ Chef(fe) de projet : Jennifer PICHOLS, cheffe de projet contrat de ville et relations avec les bailleurs.

■ Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Elina CORVIN, adjointe au maire, déléguée aux solidarités, à la Politique de la ville et à l'emploi.



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

SÉBILLE/ CERGY

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CERGY-PONTOISE

Informations Générales

**1220
habitants**

NC % de familles monoparentales
18,3 % âgés de 15 à 24 ans

**12300 €
Revenu médian**

61,6% des 15/64 ans en emploi
75,1 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Un taux élevé de logements sociaux (ceux-ci représentent la majorité du parc : 55 à 60%). Un îlot relativement mixte en termes d'habitat privé / social.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** Efidis, France Habitation, Val d'Oise Habitat.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Une crèche, une école maternelle et primaire, un lycée, une PMI, un Local Collectif Résidentiel - LCR - municipal.
- Quelques commerces sont présents sur le quartier, dont un Franprix, un tabac, une boulangerie.

■ **Dynamiques citoyennes :** non renseignées.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** Axe Majeur-Horloge.

■ **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville :** Programme de Réussite Éducative, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Atelier Santé Ville.

Rénovation urbaine

- PNRU 1 : oui.
- PNRU 2 : non.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Pascal ROBIN.
- Chef(fe) de projet : Jennifer PICHOS, cheffe de projet contrat de ville et relations aux bailleurs.
- Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Elina CORVIN, adjointe au maire, déléguée aux solidarités, à la Politique de la ville et à l'emploi.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 30 membres. ■ Collège habitants : 20 membres (parité respectée). ■ Collège acteurs : 10 représentants (association pour la rencontre - APR -, et associations de proximité principalement, dont une amicale de locataires, une association d'habitat de proximité).	■ Quelques jeunes sur le collège habitants, malgré une difficulté à les mobiliser.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : avril 2015. ■ Tirage au sort : à partir des listes électorales. Un prorata par quartier (Sébille / Axe-Majeur Horloge) a été établi par tranche d'âge et entre hommes/femmes. ■ Nombre de séances écoulées : 6 séances à la date de l'entretien (27 juin 2016).	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : - Fréquence des rencontres : tous les deux mois environ. - L'envoi des invitations et la rédaction des comptes-rendus sont assurés actuellement par la cheffe de projet contrat de ville. Un secrétaire de séance est désigné à chaque réunion du conseil. - Règlement intérieur en cours d'élaboration. ■ Sujets traités : - Présentation de la Politique de la ville ; nouveaux projets sur les deux quartiers ; présentation de la TFPB (avec déclinaison concrète par la visite d'une résidence fin juin). - Travail sur la constitution en association (règlement intérieur, statuts) avec en amont, plusieurs séances de réflexion des membres sur les valeurs partagées. ■ Mode portage : associatif envisagé. La domiciliation de l'association au sein du centre social est envisagée.	
Soutiens au fonctionnement	■ Humain : la cheffe de projet. ■ Technique : salles mises à disposition. ■ Financier : aucun à ce jour.	
Intérêt et/ou originalité		
Informations complémentaires	Le choix d'un seul conseil citoyen pour deux quartiers.	
Contacts	■ Jennifer PICHOS : jennifer.pichos@ville-cergy.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour	■ <i>Fiche réalisée en juillet 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

LES 10 ARPENTS/ ERAGNY SUR OISE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Informations Générales

**2100
habitants**

**11100 €
Revenu médian**

17,2 % de familles monoparentales
14,3 % âgés de 15 à 24 ans

56,4 % des 15/64 ans en emploi
50,4 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Quartier composé presque exclusivement de logements sociaux, à l'exception d'un îlot de copropriétés.
- Inséré au milieu de la ville, aéré et vert.

■ Bailleur(s) présent(s):

- Val d'oise habitat (204 logements/ Immeubles R+2).
- OSICA (371 logements/ Immeubles R+7/8).

Vie de quartier

■ Equipements :

- 1 école et 1 centre social, 5 aires de jeux.
- 1 centre commercial en déclin avec un déficit dans la diversité commerciale (boulangerie et pharmacie).

■ Dynamiques citoyennes :

- La participation des habitants à la vie locale se fait essentiellement par l'animation de la maison de quartier : ateliers ouverts (alphabétisation, activités pour les femmes), accueil famille.
- A noter : peu de jeunes de 15 ans et plus sont investis dans les différentes initiatives.
- Autres associations actives : amicale des locataires, un service de prévention spécialisée.

Politique de la ville

■ Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville : non.

■ Dispositif(s) spécifique(s) de la Politique de la ville : Programme de Réussite Éducative, Atelier Santé Ville.

Rénovation urbaine

- Aucune opération de renouvellement urbain à ce jour.
- A bénéficié d'une requalification urbaine de 2002 à 2007.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Fabienne HIEGEL.
- Chef(fe) de projet : Lionel DELAROUÉ, directeur-adjoint des solidarités et de l'attention pour tous.
- Elu(e) de référence : Thibaut HUMBERT, le maire.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 26 membres. ■ Collège habitants : 19 personnes (11 femmes/8 hommes, 2/3 d'actifs, âge moyen de 45 ans). ■ Collège acteurs : 7 représentants (Amicale des locataires, Sauvergarde 95, pharmaciennne, centre de formation...).	■ Une difficulté à capter les jeunes. ■ 2 démissions à ce jour (1 de chaque collège).
Constitution Lancement	■ Date de constitution : mai 2015. ■ Tirage au sort : 100 personnes sélectionnées et sollicitées nominativement par courrier. ■ Autres techniques de mobilisation : 1 appel à participation sur la base du volontariat au travers d'un boîtage commun avec les bailleurs. ■ Lancement/ accompagnement : animation par le délégué du préfet lors des premières séances avant autonomisation totale. ■ Nombre de séances écoulées : + de 10 séances en date du 1 mars 2016.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : règlement intérieur non formalisé. Autonomie voulue et affirmée par le groupe en amont. Les thématiques traitées sont définies par les membres eux-mêmes. Le technicien n'est pas forcément systématiquement convié et présent pendant les séances. Un groupe restreint se réunit en dehors des séances plénières. Mise en places de 2 permanences pour recevoir les habitants : les 1er et 3ème mercredi du mois de 18h à 19h30. ■ Thématiques traitées : échanges et propositions issues du diagnostic en marchant, problèmes de stationnement et d'insécurité. ■ Mode de portage : associatif.	■ Le fonctionnement d'un groupe restreint autonome peut rendre moins aisé le suivi et la connaissance des objets de travail et le fréquence des réunions.
Moyens à disposition	■ Humains : Le technicien ville appuie le conseil citoyen sur demande en cas de besoin. ■ Techniques : Prêt de locaux, panneau d'affichage (pas approprié encore), copies et assistance administrative (aide à la formulation des ordres du jour, à la constitution des statuts du projet associatif). ■ Financiers : Fonds de Participation des Habitants (FPH), subvention ville au titre du droit commun et enveloppe financière dédiée de l'Etat.	■ Besoins de formations exprimés : informations synthétiques sur la Politique de la ville, conduite de réunions, ingénierie de projets, communication.
Intérêt et/ou originalité	Une séance spécifique sur l'insécurité a permis de mobiliser les services de l'Etat, les représentants des forces de l'ordre et différentes institutions. Ce rendez-vous a eu un impact positif dans la prise en compte de l'avis du conseil citoyen. D'autres séances sur ce thème sont prévues.	
Informations complémentaires	Faire vivre la dynamique projet et donner un rôle au conseil citoyen est un enjeu qui pourra être relevé qu'une fois l'organisation interne stabilisée. Principaux défis à relever : - rendre plus visible l'action du conseil citoyen dans l'espace public, - définir un rythme de réunion régulier, - créer des ponts et articulations avec les autres habitants.	
Contacts	■ Lionel Delaroue : ldelaroue@eragny.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en mars 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

LES TOUPETS-CÔTE DES CARRIÈRES/ VAURÉAL – JOUY-LE-MOUTIER

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Informations Générales

**1550
habitants**
(dont 250 sur Jouy-
le-Moutier)

**11400 €
Revenu médian**

25,5 % de familles monoparentales
16,6 % âgés de 15 à 24 ans

64,7 % des 15/64 ans en emploi
61,8 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Le quartier défini par la géographie prioritaire est transfrontalier aux communes de Vauréal et Jouy-le-Moutier.
 - Le périmètre de Jouy-le-Moutier est mineur : 103 logements pour 1 îlot d'immeubles.
 - Le logement locatif est intégralement du parc social, et pour 2/3 de l'habitat collectif.
- Le quartier s'avère enclavé, bordé par de grands espaces verts (le Belvédère). La rénovation du mail Mendès France, l'une des artères principales du quartier, avec un nouveau schéma de circulation et des aménagements paysagers, contribue à l'ouverture du quartier.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** Domaxis, OSICA Logis social, Efidis, Val d'Oise Habitat.

Vie de quartier

■ Equipements

Une présence médicale conséquente :

- 1 maison médicale : 4 généralistes, 1 kinésithérapeute, 1 ostéopathe, 1 psychologue,
- 1 pharmacie.

- Présence d'une grande surface de type « discount » et quelques épiceries. Ouverture récente d'un restaurant et d'une boulangerie sur la ville Vauréal.

Pour Jouy-le-Moutier : au sein même du quartier une structure d'accueil petite enfance et à proximité une école élémentaire, des aires sportives et une salle communale (LCR).

■ Dynamiques citoyennes

- Tissu associatif dense. Le quartier est inclus dans le zonage d'un conseil de quartier plus large sur la ville de Vauréal.
- Dans le quartier, il existe une amicale de locataires (logements sociaux Val d'Oise Habitat sur le mail Lamartine) et une association de parents d'élèves rattachée à l'école du quartier.

Politique de la ville

- **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** non.
- **Dispositif(s) spécifique(s) Politique de la ville :** non.

Rénovation urbaine

- PNRU 1 : non.
- PNRU 2 : non.

■ La réhabilitation engagée par la ville de Vauréal a permis d'ouvrir le quartier au passage et circulation.

■ Le mail Lamartine a été réaménagé : trottoir, rue, éclairage public... de plus le bailleur Val d'Oise Habitat a procédé à la rénovation de son patrimoine en 2004.

■ Domaxis, principal bailleur du quartier, programme, dans les deux ans à venir, une rénovation complète de son patrimoine (ravalement des façades, travaux de rénovation thermique, changement des menuiseries extérieures).

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Pascal ROBIN.
- Chefs de projet : Marie DEJOUX, chargée de mission politiques contractuelles à Vauréal et Olivier PINKERT coordinateur prévention et politique de la Ville à Jouy-le-Moutier.
- Elu(e) Délégué(e) à la Politique de la ville : Marie-Christine SYLVAIN pour la ville de Vauréal, Françoise CORDIER pour la ville de Jouy-le-Moutier.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 21 membres. ■ Collège habitants : 11 personnes. Pour Vauréal, 7 personnes (6 femmes/ 1 homme). Principalement des femmes au foyer sans activité salariée. Pour Jouy-le-Moutier, 4 personnes (2 femmes, 2 hommes). ■ Collège acteurs : 7 représentants (Amicale des locataires, service de prévention spécialisée, pharmacienne, centre de formation).	
Constitution Lancement	■ Date de constitution : avril/mai 2016 ■ Tirage au sort : à partir des listes électorales et démarche de porte-à-porte de juin à juillet 2015 sur les deux communes. Aucun habitant ne s'est présenté lors des réunions d'information organisées en septembre. ■ Autres techniques de mobilisation : lors d'un diagnostic en marchant portant sur la TFPB en octobre, quelques personnes sensibilisées ont manifesté leur intérêt. ■ Lancement/ accompagnement : Une nouvelle réunion d'information organisée mi-novembre a permis de constituer la liste de volontaires. ■ Nombre de séances écoulées : Aucune en date de réalisation de la fiche.	■ Une difficulté au lancement du conseil citoyens pour mobiliser et susciter l'intérêt des habitants.
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : une co-présidence envisagée (un président élu au sein du collège « habitants » et un autre au sein du collège « acteurs locaux »). ■ Règles de fonctionnement : Le fonctionnement devrait être traité comme objet de travail lors des premières réunions. ■ Mode de portage : associatif envisagé.	
Moyens à disposition	■ Humains : recrutement d'un service civique dédié à l'animation au second semestre 2016. ■ Techniques : prêt de locaux par les municipalités (salle du centre social) et LCR de la Côte des Carrières pour des temps de réunions. ■ Financiers : Fonds de Participation des Habitants (FPH), subvention ville au titre du droit commun et demande d'une enveloppe financière dédiée de l'Etat.	
Intérêt et/ou originalité	Le quartier des Toupets-Côte des Carrières, bien qu'établi entre les deux communes, ne relèvera à terme que d'un seul conseil citoyen.	
Informations complémentaires	Les statuts de l'association ont été travaillés préalablement par les deux communes.	
Contacts	■ Marie DEJOUX : mdejoux@mairie-vaureal.fr et Olivier PINKERT : opinkert@jouyle-moutier.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ Fiche réalisée en Mars 2016.



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

LE MOULINARD/ OSNY

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CERGY-PONTOISE

Informations Générales

**2080
habitants**

**9700 €
Revenu médian**

19,7 % de familles monoparentales
18,7 % âgés de 15 à 24 ans

51,5 % des 15/64 ans en emploi
59,7 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Parc de logements sociaux regroupant deux sites : la Viosne (367 logements) et le Vauvarois (224 logements).

■ **Bailleur(s) présent(s) :** Emmaüs Habitat et le Logement Francilien.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Peu de commerces de proximité (pharmacie, supérette...) et d'associations sur le quartier.

- Un centre de Protection Maternelle Infantile (PMI).

■ Dynamiques citoyennes :

- Mise en place d'un conseil des usagers parallèlement à celui du conseil citoyen. Il s'appuiera sur le projet social du centre socio-culturel construit avec les habitants, autour de thèmes comme « développer le lien entre les différents acteurs du territoire ; le lien social entre les habitants et les familles ; le mieux vivre ensemble ; accompagner l'insertion professionnelle et la promotion social pour tous ; répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ».

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** non.

■ **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville :** non.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ PNRU 2 : non.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Carmen MURANO.

■ Chef(fe) de projet : Valérie BASE, directrice du centre social, cheffe de projet Politique de la ville.

■ Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Abdelmalek BENSEDDIK, adjoint au maire, en charge de l'action sociale, du logement, de la gestion urbaine de proximité et de la gestion des partenaires Politique de la ville.



CONSEIL CITOYEN

QUARTIER LE MOULINARD/ OSNY

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CERGY-PONTOISE

	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 16 membres. ■ Collège habitants : 6 habitants titulaires, 6 habitants suppléants. ■ Collège acteurs : 4 représentants (trois associations et un commerçant).	■ Parité respectée, l'âge se situe entre 22 - 68 ans. ■ Le système de titulaires et suppléments encourage l'assiduité du plus grand nombre.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : 21 décembre 2015. ■ Tirage au sort : appel à candidature via les boîtes aux lettres du quartier, puis sélection de candidats sur la base du volontariat, en prenant en compte l'âge, le sexe, et le lieu entre les deux résidences du quartier. ■ Nombre de séances écoulées : 7 séances.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : - Fréquence des rencontres : 1 fois par mois. - Les membres travaillent sur les statuts de l'association. ■ Sujets traités : - Lancement et installation du conseil citoyen, avec une présentation du contrat de ville et de ses finalités (présentation des piliers du contrat de ville de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise). - Déclinaison de différents objets de travail autour du contrat de ville, de la TFPB. ■ Mode portage : une constitution en association est prévue.	■ Pas d'instances participatives sur Osny avant la mise en place du conseil citoyen et du conseil des usagers. Les habitants ont par conséquent peu l'habitude de la participation.
Soutiens au fonctionnement	■ Humain : interne, la chef de projet Politique de la ville. ■ Technique : le Centre Social facilitera le prêt de salle pour les rencontres. ■ Financier : aucun pour l'instant.	
Intérêt et/ou originalité	Une articulation thématique entre conseil d'usagers et conseil citoyen. Sur les deux instances, se retrouveront sensiblement les mêmes publics, puisque le territoire de rayonnement du centre social englobe le périmètre du quartier prioritaire.	
Informations complémentaires	Un des objectifs forts porté par la commune est la prise d'autonomie rapide du conseil citoyen, afin que les conseillers puissent définir eux-mêmes leurs modalités de fonctionnement : règlement intérieur, rythmes des rencontres...	
Contacts	■ Valérie BASE : v.base@ville-osny.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en février 2016, actualisée en juillet 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

LES LOUVRAIS/ PONTOISE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

Informations Générales

2630
habitants

12100 €
Revenu médian

15,1 % de familles monoparentales
17,2 % âgés de 15 à 24 ans

55,7 % des 15/64 ans en emploi
54,1 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ **Typologie générale :**

Le quartier est constitué de 16 barres et 5 tours pour 911 logements au total.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** France Habitation et le Logis social du Val d'Oise.

Vie de quartier

■ **Equipements :**

- Le quartier dispose d'une piscine, de deux écoles, d'un collège et d'un lycée.
- En proximité immédiate : des commerces au pied d'une barre en quartier prioritaire (entrée d'immeuble d'un côté et entrées de commerces de l'autre).
- A 5 minutes à pied, un hyper-marché avec une galerie marchande (pharmacie, agence de voyage, coiffeur, divers magasins de prêt à porter, restauration rapide).
- Un complexe sportif très récent.

■ **Dynamiques citoyennes :**

- Diverses associations dont un centre social associatif, un club sportif, un club de prévention spécialisée et une association de locataires.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** Marcouville.

■ **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville :** Programme de Réussite Educative.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ PNRU 2 : non.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Abdelaziz BOUAZIZ.

■ Chef(fe) de projet : Perrine BOITEAUX, directrice de la Politique de la ville.

■ Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Léna DE BOURMONT, adjointe au maire, en charge des affaires générales, de la communication, de la vie des quartiers et de l'accueil des nouveaux habitants.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 18 membres. ■ Collège habitants : 12 membres (2 hommes et 10 femmes). ■ Collège acteurs : 6 représentants d'associations (Aquarel, Sauvegarde 95, Objectif Réussite, AJEF - Pour la Jeunesse, l'Enfance et la Famille), un collectif de Locataires, l'Espaces et Lumières.	■ Difficulté à respecter le principe de parité.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : 26 juin 2015 ■ Tirage au sort : à partir des listes électorales des habitants inscrits du quartier, puis tirage au sort en présence du Délégué du préfet et du collège acteurs locaux. ■ Autres techniques de mobilisation : un courrier envoyé à tous les habitants du quartier pour les inviter à la présentation de la démarche en janvier 2015, affichage dans tous les halls, article dans la gazette de la ville. ■ Nombre de séances écoulées : 9 séances au 26 février 2016. 7 séances portées par la ville, et 2 à l'initiative des membres, sans la présence de la cheffe de projet.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : - Une dynamique de réunions à raison d'une fois tous les mois et demi environ est proposée, afin de travailler sur des projets précis. - Quelques membres participent à des actions locales et à la GUP. ■ Sujets traités : Le conseil citoyen a choisi collégialement de parler du cadre de vie et de travailler sur la visibilité de leur instance avec notamment la création d'un logo. ■ Mode portage : Non arrêté à ce jour. La cheffe de projet est épaulée par la direction du centre social du quartier pour projeter les différentes modalités de portage et de statut.	■ Une difficulté à maintenir la régularité des réunions. Une remobilisation plus large avec une campagne de communication en septembre est prévue par la ville.
Soutiens au fonctionnement	■ Humain : Répartition de l'animation des séances entre la cheffe de projet et le Délégué du Préfet. ■ Technique : Prêt de locaux. Réunions à la maison de quartier des Louvrais. Mise à disposition de différentes salles pour permettre le travail en sous-groupe. ■ Financier : Aucun à ce jour.	
Intérêt et/ou originalité		
Informations complémentaires	Le quartier des Louvrais est divisé en sous-secteurs, avec des problématiques qui peuvent différer. Du fait des particularités de chaque sous secteur, avec des bailleurs différents, il est constaté une dispersion du groupe.	■ Une difficulté à faire cohésion dans le groupe.
Contacts	■ Perrine BOITEAUX : pboiteaux@ville-pontoise.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour	■ <i>Fiche réalisée en février 2016, actualisée en juillet 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

MARCOUVILLE/ PONTOISE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

Informations Générales

**3450
habitants**

**10800 €
Revenu médian**

5,2 % de familles monoparentales
17,9 % âgés de 15 à 24 ans

57,9 % des 15/64 ans en emploi
53,5 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- A gauche de la voie rapide, des immeubles type grands ensembles, construits sur dalle : plus de 1 000 logements répartis en 13 tours et 5 barres. 316 logements sont des propriétés privées réparties en 3 copropriétés, 679 logements locatifs sociaux appartenant au Logis Social du Val d'Oise et un foyer de jeunes travailleurs.
- A droite de la voie rapide, 136 logements, appartenant au Logis Social du Val d'Oise, répartis en 3 barres construites en 1956 (96 logements) et 1 bâtiment (Le « Balley ») construit en 1976 (40 logements).

■ Bailleur(s) présent(s):

Le logis social du Val d'Oise est l'unique bailleur du quartier, qui compte également trois copropriétés.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Le quartier dispose d'un centre socio-culturel associatif, d'une bibliothèque, d'une supérette, d'un tabac, d'un groupe scolaire, d'une crèche, d'une mairie de quartier et d'un bureau de poste en bordure du quartier (tenue de permanences).
- Présence de diverses associations locales dont un club de prévention spécialisée.

■ Dynamiques citoyennes :

- Des réunions de quartier entre habitants depuis 2010.

Politique de la ville

■ Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville : Les Louvrais.

■ Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville : Programme de Réussite Educative.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ PNRU 2 : oui, quartier d'intérêt régional.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Abdelaziz BOUAZIZ.

■ Chef(fe) de projet : Perrine BOITEAUX, directrice de la Politique de la ville.

■ Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Léna DE BOURMONT, adjointe au maire, en charge des affaires générales, de la communication, de la vie des quartiers et de l'accueil des nouveaux habitants.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 26 membres. ■ Collège habitants : 20 personnes (7 hommes et 13 femmes). ■ Collège acteurs : 6 représentants d'associations.	
Constitution Lancement	■ Date de constitution : janvier 2015. ■ Tirage au sort : à partir des listes électorales des inscrits sur le quartier, puis tirage au sort en présence du Délégué du préfet et du collège acteurs locaux. ■ Autres techniques de mobilisation : un courrier envoyé à tous les habitants du quartier pour les inviter à la présentation du conseil citoyen en janvier 2015, affichage dans tous les halls, article dans la gazette de la ville. ■ Nombre de séances écoulées : 8 séances réalisées (6 en 2015 et 2 en 2016) au 25 février 2016.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : - Fréquence des rencontres : une réunion mensuelle environ (hors vacances scolaires). - Animation des séances : la cheffe de projet et le Délégué du Préfet. - Le service Politique de la ville établit les invitations aux réunions et transmet les comptes rendus. - La première réunion a été l'objet d'une présentation du conseil citoyen et du diagnostic de territoire. - Les membres sont invités aux réunions concernant la Gestion Urbaine de Proximité notamment. ■ Sujets traités : Les membres ont été sollicités pour identifier préalablement les sujets qu'ils souhaitent aborder. Le cadre de vie, les transports ont été évoqués. Courant 2015, des réunions ont permis de présenter les enjeux du contrat de ville et du diagnostic. ■ Mode portage : les membres ne souhaitent pas pour le moment se constituer en association.	■ Une présence régulière des membres qui sont demandeurs d'information.
Soutiens au fonctionnement	■ Humain : La chef de projet Politique de la ville anime les séances avec le délégué du préfet. ■ Technique : Locaux municipaux mis à disposition. ■ Financier : Fonds de soutien aux initiatives locales.	
Intérêt et/ou originalité	L'effectivité de la mise en oeuvre et la régularité des réunions.	
Informations complémentaires	Une dynamique encore à construire. Une montée en capacité dans l'action à prévoir.	
Contacts	■ Perrine BOITEAUX : pboiteaux@ville-pontoise.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en février 2016, actualisée en juillet 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

CHENNEVIÈRES - PARC LE NÔTRE/ SAINT OUEN L'AUMÔNE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CERGY-PONTOISE

Informations Générales

4090
habitants

8700 €
Revenu médian

17,2 % de familles monoparentales
15,4 % âgés de 15 à 24 ans

52 % des 15/64 ans en emploi
61,3 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

- **Typologie générale :**
- 1465 logements sous la forme de grands ensembles, ayant fait l'objet de lourds travaux de rénovation urbaine.
- **Bailleur(s) présent(s) :** Emmaüs Habitat, OPIEVOY.

Vie de quartier

- **Equipements :**
- Un centre commercial « le saut du loup », avec boucherie, restaurant associatif, auto-école.
- Une maison de quartier, une maison des loisirs inaugurée début 2015.
- Une crèche familiale, une école.
- **Dynamiques citoyennes :**
- Une amicale de locataires « CSF Parc le Nôtre », de nombreuses associations dont portée par des jeunes, très active : Action Jeunesse Culture (AJC).

Politique de la ville

- **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** Clos du Roi.
- **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville :** Programme de Réussite Éducative.

Rénovation urbaine

- PNRU 1 : oui.
- PNRU 2 : non.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Pascal ROBIN.
- Chef(fe) de projet : Robert RICE, responsable de la Politique de la ville.
- Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Annaelle CHATELAIN, adjointe au maire, en charge de la vie associative et de la prévention.



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

LE CLOS DU ROI/ SAINT OUEN L'AUMÔNE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CERGY-PONTOISE

Informations Générales

**1200
habitants**

**12000 €
Revenu médian**

14,3 % de familles monoparentales
15,4 % âgés de 15 à 24 ans

57% des 15/64 ans en emploi
54 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ **Typologie générale :**

L'îlot du Clos du Roi compte 331 logements, répartis sur 5 bâtiments : quatre tours et une barre.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** Emmaüs Habitat.

Vie de quartier

■ **Equipements :**

Le quartier bénéficie d'une implantation à proximité du centre-ville, de nombreux commerces, d'équipements scolaires, d'une gare, d'une médiathèque.

Il compte deux services de proximité (la Coordination locale pour l'emploi et la formation/ Point information jeunes - CLEF -, un service archives), une amicale de locataires.

■ **Dynamiques citoyennes :** absence d'instance participative.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** Chennevières-Parc Le Nôtre.

■ **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville :** Programme de Réussite Éducative.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : oui.

■ PNRU 2 : non.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Pascal ROBIN.

■ Chef(fe) de projet : Robert RICE, responsable de la Politique de la ville.

■ Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Annaëlle CHATELAIN, adjointe au maire, en charge de la vie associative et de la prévention.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 12 membres. ■ Collège habitants : 6 membres. ■ Collège acteurs : 6 représentants (associations, commerçants, une amicale de locataires).	■ Un conseil citoyen pour les 2 quartiers prioritaires.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : fin 2015. ■ Tirage au sort : effectué en décembre 2015, 140 foyers tirés au sort sur liste des appartements fournie par les bailleurs avec une pondération en fonction du nombre d'habitants par quartier. Résultat peu probant : 1 seule personne au rendez-vous. Temps de sensibilisation supplémentaires lors des temps d'action de Gestion Urbaine de Proximité et des réunions sécurité afin de recruter des volontaires supplémentaires. ■ Nombre de séances écoulées : 2 séances.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : - Fréquence des rencontres : une session par mois. - Rédaction des comptes-rendus et encadrement des premières rencontres par le chargé de mission Politique de la ville (jusqu'à la création de l'association et la nomination des membres du bureau). ■ Sujets traités : L'installation de l'instance. ■ Mode portage : non défini à ce jour.	■ Une faible participation lors de ces deux séances, malgré des opérations de relance et la participation des élus.
Soutiens au fonctionnement	■ Humain : animation des séances par le technicien en charge de la Politique de la ville, gestion urbaine de proximité et clauses d'insertion ANRU. Accompagnement des membres dans leurs démarches techniques notamment dans le but de les mettre en relation avec les acteurs professionnels et institutionnels. ■ Technique : prêt de locaux non définis à ce jour. ■ Financier : pas de moyens financiers spécifiques prévus à ce jour.	
Intérêt et/ou originalité	Le choix de former un seul conseil citoyen pour les deux quartiers.	
Informations complémentaires	A noter la présence d'élus pour appuyer le lancement de l'instance.	
Contacts	■ Robert RICE : robert.rice@ville-soa.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour	■ <i>Fiche réalisée en janvier 2016, actualisée en juin 2016.</i>

2.3 PLAINE VALLÉE

Signature du contrat de ville : le 29 juin 2015

3 COMMUNES
EN POLITIQUE DE LA
VILLE

4 QUARTIERS
PRIORITAIRES

3 CONSEILS
CITOYENS

MONTMAGNY

SAINT-GRATIEN

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

CENTRE VILLE

LES LÉVRIERS

LES RAGUENETS

NOYER CRAPAUD

CENTRE VILLE/
LES LÉVRIERS

LES RAGUENETS

NOYER CRAPAUD



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

CENTRE VILLE/ MONTMAGNY

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLAINE VALLÉE

Informations Générales

**2400
habitants**

**12800 €
Revenu médian**

15,1 % de familles monoparentales
15,9% âgés de 15 à 24 ans

58,4 % des 15/64 ans en emploi
60,5 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Le logement collectif domine, le parc social HLM constitue 21.9% du parc de résidences principales.
- Le centre-ville est actuellement en cours de réhabilitation (2016).

■ Bailleur(s) présent(s) : Groupe 3F, OSICA.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Un Centre de Protection Maternelle (PMI), une mini-crèche, quelques commerces (boucherie, pharmacie), une salle des fêtes municipale, l'hôtel de ville.
- En proximité immédiate : services administratifs et techniques, service jeunesse municipal, une crèche familiale, un centre de loisirs maternelle, un gymase, un stade, un city park, un relais assistantes maternelles, la police municipale, une médiathèque, le Pôle culturel Pergame et le groupe scolaire Les Frères Lumières.
- Quelques commerces (un bar tabac, une boulangerie, une agence immobilière).
- Parc public et aires de jeux publics à proximité de la mairie.

Dynamiques citoyennes :

Un conseil de quartier.

Politique de la ville

■ Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville : Les Lévriers.

■ Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville : Programme de Réussite Éducative.

Rénovation urbaine

- PNRU 1 : non.
- PNRU 2 : non.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Anne MORIN-PELLET.
- Chef(fe) de projet : Poste vacant à l'été 2016.
- Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Luc-Éric KRIEF, adjoint au maire, en charge de l'économie et de l'emploi et de la Politique de la ville et Audrey FIGUEIREDO, conseillère municipale chargée des associations.



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

LES LÉVRIERS/ MONTMAGNY

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLAINE VALLÉE

Informations Générales

**1190
habitants**

**11700 €
Revenu médian**

15,8 % de familles monoparentales
13,6% âgés de 15 à 24 ans

55,3 % des 15/64 ans en emploi
60 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

Quartier constitué d'immeubles privés et publics (logement social locatif ancien et copropriétés considérées comme dégradées).

■ Bailleur(s) présent(s) : groupe 3F.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Un centre social municipal (est intégré un espace emploi communautaire), une micro-crèche, un groupe scolaire,
- En proximité immédiate : un lycée intercommunal, la gare de Montmagny (à 30 mètres),
- Quelques petits commerces.

■ Dynamiques citoyennes :

Un conseil des aînés.

Politique de la ville

■ Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville : Centre Ville.

■ Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville : Programme de Réussite Éducative.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ PNRU 2 : non.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Anne MORIN-PELLET.

■ Chef(fe) de projet : Poste vacant à l'été 2016.

■ Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Luc-Éric KRIEF, adjoint au maire, en charge de l'économie et de l'emploi et de la Politique de la ville et Audrey FIGUEIREDO, conseillère municipale chargée des associations.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 22 membres. ■ Collège habitants : 13 membres (5 titulaires, 5 suppléants, 3 sur liste complémentaire). ■ Collège acteurs : 9 représentants (5 titulaires et 4 suppléants), dont 5 associations, 2 commerçants, 1 avocat.	
Constitution Lancement	■ Date de constitution : novembre 2015. ■ Tirage au sort : effectué en novembre 2015. ■ Autres techniques de mobilisation : en 2015, envoi de tracts pour sensibiliser les habitants et les inviter à des réunions d'information sur les deux quartiers prioritaires, puis communication élargie via le magazine municipal avant tirage au sort suite aux candidatures spontanées. ■ Nombre de séances écoulées : une première réunion le 27 juin 2016.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : réalisation d'une charte commune dans le cadre de l'installation. ■ Sujets traités : travail sur l'amélioration du dispositif des voisins vigilants et sur la création d'une maison des assistantes maternelles. ■ Mode portage : en cours de définition.	
Soutiens au fonctionnement	La commune apportera un soutien au fonctionnement (humain, technique, financier) du conseil citoyen.	
Intérêt et/ou originalité	Le choix d'un seul conseil citoyen pour les deux quartiers.	
Informations complémentaires	Du fait du projet de réorientation des services communaux, l'animation du conseil citoyen commun aux deux quartiers est assurée par la directrice générale des services.	
Contacts	■ Nadine RAUFFET, directrice générale des services : nadine.rauffet@ville-montmagny.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en février 2016, actualisée en juin 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

LES RAGUENETS/ SAINT-GRATIEN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE PLAINE VALLEE

Informations Générales

**2540
habitants**

**12700 €
Revenu médian**

9,5 % de familles monoparentales
15,8 % âgés de 15 à 24 ans

62,8 % des 15/64 ans en emploi
63,7 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

Situé au sud de la commune, au-delà des voies ferrées de la ligne C du RER en limite d'Argenteuil et d'Épinay sur Seine, le quartier se caractérise notamment par une certaine mixité en termes d'habitat :

- Un parc locatif social de 1 362 logements appartenant au bailleur OSICA (principal bailleur) et 206 logements appartenant au bailleur ICF la Sablière.
- Trois copropriétés (3 Tours, STU, Clos Saint-Paul) pour environ 500 logements.
- Un foyer avec 285 logements gérés par l'association ADEF.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** OSICA, ICF La Sablière.

Vie de quartier

■ Equipements :

- 1 centre commercial implanté sur le quartier comprenant 15 lots, dont 8 sous gestion communale avec : boulangerie, pharmacies, coiffeur, auto-école, supermarché Diagonal, librairie, café notamment.
- 1 école, 1 centre culturel, 1 maison des services publics, 1 terrain multisports, 1 espace jeunes.

■ Dynamiques citoyennes :

- Existence d'un conseil de quartier depuis 25 ans.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** non.

■ **Dispositif(s) spécifique(s) de la Politique de la ville :** non.

Rénovation urbaine

■ Une Opération isolée de Rénovation Urbaine (ORU) sur la patrimoine du bailleur OSICA en 2007.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Anne MORIN-PELLET.

■ Chef(fe) de projet : Joël GRACIA, responsable du service de la Politique de la ville et des affaires économiques.

■ Elu(e) de référence : Jacqueline EUSTACHE-BRINIO, le maire.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 12 membres. ■ Collège habitants : 6 personnes (3 femmes, 3 hommes). ■ Collège acteurs locaux : 6 représentants (Association des parents d'élèves, de prévention spécialisée, AFAVO, ESSIVAM, Carrefour 2000, Centre culturel).	■ Effectif par quartier défini au prorata du nombre d'habitants.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : septembre 2015. ■ Tirage au sort : Appel à candidature par un courrier nominatif signé du maire à l'ensemble des habitants du quartier. Tirage au sort sur la base des volontaires qui se sont manifestés. ■ Nombre de séances écoulées : Néant pour l'instant, prévu après arrêté officiel publié en date 23/02/2016. Début de l'exercice prévu au second trimestre 2016.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : non défini à ce jour. ■ Missions : non défini à ce jour. ■ Mode de portage : devrait reposer sur une personne morale tiers associative (membre du collège des acteurs locaux).	■ Prendra assise sur le cadrage du CGET.
Moyens à disposition	■ Humains : délégué du préfet et technicien ville. ■ Techniques : salle de réunion. ■ Financiers : non.	
Informations complémentaires	■ Un lancement différé (entre le temps de constitution et la publication de l'arrêté préfectoral). Temps commun aux 2 autres conseils citoyens de l'agglomération.	
Contacts	■ Joël GRACIA : j.gracia@mairie-saintgratien.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en mars 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

NOYER-CRAPAUD/ SOISY-SOUS-MONTMORENCY

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLAINE VALLÉE

Informations Générales

**1050
habitants**

**12500 €
Revenu médian**

22,4 % de familles monoparentales
15,6 % âgés de 15 à 24 ans

54,3 % des 15/64 ans en emploi
68,4 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ **Typologie générale :**

- Présence de grandes tours (constituées en moyenne de 12 étages) réparties aussi bien dans le parc locatif privé que social.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** France Habitation et Groupe 3F.

Vie de quartier

■ **Equipements :**

- Un centre social proche du quartier,
- Le centre commercial des 2 cèdres à 200 mètres du quartier.

■ **Dynamiques citoyennes :**

- Un tissu associatif relativement fragile.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** aucun.

■ **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville :** aucun.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ PNRU 2 : non.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Anne MORIN-PELLET.

■ Chef(fe) de projet : Fouzia REDJEB, cheffe de projet Politique de la ville.

■ Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Martine OZIEL, conseillère municipale déléguée à la Politique de la ville.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 21 membres. ■ Collège habitants : 13 membres : (9 femmes et 4 hommes). ■ Collège acteurs : 8 représentants (un bailleur, un club de prévention, deux postes pour des représentants de parents d'élèves, deux postes pour des présidents de conseil syndicaux, deux postes pour deux associations locales).	■ Parité non atteinte : un nombre de candidatures féminines supérieures.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : installation officielle le 8 avril 2016 par le maire et le délégué du préfet. ■ Tirage au sort : effectué le 24 novembre 2015, sur la base des listes électorales. ■ Nombre de séances écoulées : Depuis l'installation, 2 séances ont été organisées.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : - Fréquence des rencontres : 1 fois par mois. - Les membres ont constitué un groupe de travail pour concevoir le règlement intérieur du conseil citoyen. - L'animation est réalisée par 3 personnes : le directeur du centre social, la chef de projet Politique de la ville et la déléguée du préfet. - Les compte-rendus sont rédigés par le directeur du centre social. ■ Sujets traités : cadre de vie. ■ Mode portage : non défini à la date de l'entretien.	■ Il s'agira à partir de septembre 2016 de définir à chaque réunion, un président de séance et un secrétaire.
Soutiens au fonctionnement	■ Humain : le directeur du centre social, la cheffe de projet Politique de la ville et la déléguée du préfet. ■ Technique : mise à disposition d'une salle par le centre social. ■ Financier : Fonds de Participation des Habitants.	
Intérêt et/ou originalité		
Informations complémentaires		
Contacts	■ Fouzia REDJEB : fouzia.redjeb@soisy-sous-montmorency.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour	■ <i>Fiche réalisée en février 2016, actualisée en juin 2016.</i>

2.4 LE HAUT VAL D'OISE

Signature du contrat de ville : le 30 juin 2015

1 COMMUNE EN POLITIQUE DE LA VILLE	1 QUARTIER PRIORITAIRE	1 CONSEIL CITOYEN
PERSAN	LE VILLAGE	LE VILLAGE



FICHE D'IDENTITÉ DE QUARTIER
LE VILLAGE/ PERSAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT VAL D'OISE

**Informations
Générales**

**3190
habitants**

**10700 €
Revenu médian**

25 % de familles monoparentales
14,7 % âgés de 15 à 24 ans

53,4% des 15/64 ans en emploi
42,3% des 16/24 ans scolarisés

**Habitat
Environnement**

■ **Typologie générale :**

- Un des plus importants quartiers de la ville, aussi bien en termes d'habitants que de logements (logements collectifs sous forme de grands ensembles).
- La population du quartier prioritaire représente 30% de la population communale.

■ **Bailleur(s) présent(s):** OPIEVOY est l'unique bailleur du quartier prioritaire.

Vie de quartier

■ **Equipements :**

- Au cœur du quartier sont implantés une antenne de la mission locale, une maison de l'emploi (MDE), un centre social, une ludothèque, un centre de loisirs en milieu ouvert, plusieurs commerces.
- En proximité immédiate (quartier vécu), une Maison des Jeunes et de la Culture, l'association de prévention spécialisée La Bulle, l'association d'insertion Passiflore, alternative FM. Le tissu associatif y est assez dense.

■ **Dynamiques citoyennes :**

- Pas d'instance formalisée en termes de participation des habitants avant la mise en place du conseil citoyen (habitants consultés de manière informelle).

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** non.

■ **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville :** Programme de Réussite Éducative, Atelier Santé Ville, Conseil Local de Prévention de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

**Rénovation
urbaine**

- PNRU 1 : oui.
- PNRU 2 : non.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Abdelaziz BOUAZIZ.
- Chef(fe) de projet : Linia KOUKOU, directrice de la Politique de la ville et de la jeunesse.
- Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Jean-François PÉPIN, adjoint au maire délégué à la Politique de la ville et à la jeunesse.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 20 membres. ■ Collège habitants : 13 membres (dont 4 jeunes). ■ Collège acteurs : 7 représentants (deux commerçants, un membre du secours catholique, un membre de la MJC, une association culturelle musulmane, une association de jeunes du quartier, un membre du service de prévention spécialisée).	■ Une attention portée à la présence de jeunes.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : septembre 2015. ■ Tirage au sort : réalisé à partir de la liste des locataires du bailleur. ■ Autres techniques de mobilisation : cooptation de jeunes par des rencontres, relais fait grâce à des structures comme la MJC, le service de prévention spécialisée pour présenter le rôle et les missions des conseils citoyens. ■ Nombre de séances écoulées : 7 séances au 23 février 2016.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : - Fréquence de rencontres : 1 fois par mois. - Modalités de fonctionnement : un membre du conseil citoyen rédige le compte-rendu de chacune des séances (but : appuyer la mise en oeuvre de l'autonomie des membres). ■ Sujets traités : la compréhension générale du rôle et des missions dévolus à un conseil citoyen, la Gestion Urbaine de Proximité, le cadre de vie. ■ Mode portage : portage non défini à ce jour. Une structure associative existante ou un collectif d'habitants sont envisagés.	
Moyens à disposition	■ Humain : les techniciens de la ville (le chargé de mission GUP et participation des habitants ; la directrice de la Politique de la ville et de la jeunesse, le directeur du centre social municipal AGORA). ■ Technique : prêt de locaux, photocopies. ■ Financier : Fonds de Participation des Habitants (FPH).	■ Difficulté soulevée : les techniciens ont dû se former eux-mêmes aux techniques d'animation pour pouvoir accompagner les membres du conseil citoyen.
Intérêt et/ou originalité		
Informations complémentaires	Un rythme soutenu des rencontres des membres du conseil citoyen en vue de les accompagner vers une autonomie espérée en fin d'année 2016.	
Contacts	■ Linia KOUKOU : politiqueville@ville-persan.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ Fiche réalisée en février 2016, actualisée en juin 2016.

2.5 ROISSY PAYS DE FRANCE (95)

Signature du contrat de ville : le 20 mai 2015

6 COMMUNES
EN POLITIQUE DE
LA VILLE

9 QUARTIERS
PRIORITAIRES

9 CONSEILS
CITOYENS

ARNOUVILLE

LA GARE

LA GARE

GARGES-LÈS-GONESSE

DAME BLANCHE

DAME BLANCHE

GONESSE

SAINT-BLIN

SAINT-BLIN

GOUSSAINVILLE

COTTAGE

COTTAGE

GRANDES BORNES

GRANDES BORNES

SARCELLES

LOCHÈRES

LOCHÈRES

ROSIERS-CHANTEPIE

ROSIERS-CHANTEPIE

VILLAGE-MOZART

VILLAGE-MOZART

VILLIERS-LE-BEL

VILLAGE/ LE PUIT-
LA-MARLIÈRE/ DER-
RIÈRE-LES-MURS-DE
-MONSEIGNEURT

VILLAGE/ LE PUIT-
LA-MARLIÈRE/ DER-
RIÈRE-LES-MURS-DE
-MONSEIGNEURT



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

LA GARE/ ARNOUVILLE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE ROISSY PAYS DE FRANCE

Informations Générales

Données chiffrées relatives à l'ensemble du quartier prioritaire « Gare - Fauconnière - Marronniers – Carreaux »

16380
habitants

11600 €
Revenu médian

15 % de familles monoparentales
14,2 % âgés de 15 à 24 ans

58,7 % des 15/64 ans en emploi
55,1 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Le quartier prioritaire « Gare - Fauconnière - Marronniers – Carreaux » est transfrontalier aux communes de Gonesse et Villiers-le-Bel. Incluant le quartier de la gare d'Arnouville, il s'étend aux quartiers de la Fauconnière et des Marronniers à Gonesse et des Carreaux à Villiers-le-Bel.
- La partie sur Arnouville connaît une problématique d'habitat privé dégradé prégnante.

■ **Bailleur(s) présent(s)**: Groupe 3F, Domaxis, OSICA, Val d'Oise Habitat, OPAC de l'Oise, ICF Habitat et Espace Habitat Construction.

Vie de quartier

■ Equipements (Partie Arnouville) :

- Commerces de pieds de Gare, peu d'équipements publics,
- 1 marché : la galerie « Miltenberg »,
- Espace ayant vocation à devenir un pôle d'échanges en lien avec Roissy Aéroport, le Triangle de Gonesse et Grand Paris Express.

■ Dynamiques citoyennes (Partie Arnouville) :

- Le conseil citoyen est la première instance participative mise en oeuvre au sein de la ville.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville** : non.

■ **Dispositif(s) spécifique(s) de la Politique de la ville** : non.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ PNRU 2 : oui, d'intérêt régional.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Antoine PRUDENT.

■ Chef(fe) de projet : Morgane AUGER, chargée de la Politique de la ville et responsable du CCAS.

■ Elu(e) de référence : Marie-Louise MONIER, adjointe au maire déléguée à la Politique de la ville - Etat-Civil.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 12 membres. ■ 4 Collèges : 1 collège habitants (3 personnes), 1 collège habitantes (3 personnes), 1 collège acteurs locaux (3 représentants), 1 collège associations (3 représentants).	■ Configuration de collèges atypiques.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : février 2015. ■ Tirage au sort : Appel à volontariat par un boîtage non nominatif puis tirage au sort en présence du maire sur la base des volontaires. ■ Nombre de séances écoulées : + de 10 séances en date du 1 janvier 2016. Le rythme est notifié dans le contrat de ville (1 séance par trimestre <i>a minima</i>).	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : - Règlement intérieur non formalisé. Travail collectif des 4 collèges. - La technicienne anime et administre l'instance. Peu d'autonomie jusqu'à présent. - Les thématiques d'études sont choisies en fonction des envies du groupe (ou sur suggestions de la ville). ■ Missions et thématiques traitées : Nouvelle Politique de la ville et Politique de Renouvellement urbain (voirie, urbanisme, vie associative). ■ Mode de portage : en cours de définition.	
Moyens à disposition	■ Humains : Mobilisation constante de la technicienne ville. ■ Techniques : Salle de réunion municipale. ■ Financiers : Aucun pour l'instant.	
Intérêt et/ou originalité	■ Rencontres et échanges de pratiques avec les membres d'un des conseils citoyens de Sarcelles. ■ Constitution d'un conseil citoyen propre à la ville d'Arnouville, bien que le quartier prioritaire soit frontalier aux communes de Gonesse et Villiers le Bel : « Gare - Fauconnière - Marronniers – Carreaux ».	
Informations complémentaires	■ Objets de travail envisagés : en lien avec la programmation d'actions et de projets du contrat de ville en 2016 (thématiques du vivre ensemble et du commerce notamment). ■ Peu d'initiative de la part des membres, risque d'essoufflement.	
Contacts	■ Morgane AUGER : mauger@arnouville95.org ■ Mail générique du conseil citoyen : conseil.citoyen@arnouville95.fr	Fiche réalisée en janvier 2016.



FICHE D'IDENTITÉ DE QUARTIER

DAME BLANCHE/ GARGES-LÈS-GONESSE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE

Informations Générales

**33300
habitants**

**10576 €
Revenu médian**

24,2 % de familles monoparentales
17,1 % âgés de 15 à 24 ans

63,4 % des 15/64 ans en emploi
59,2% des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ **Typologie générale :**

- Le zonage actuel du quartier prioritaire est issu de la fusion des deux anciennes Zones Urbaines Sensibles.
- 80 % de la population de la commune y réside.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** Groupe 3F, Val d'Oise habitat, OGIF, OSICA, LOGIREP, Toit et joie.

Vie de quartier

■ **Equipements :**

- Le quartier compte trois centres sociaux municipaux, un centre social associatif, cinq antennes du service jeunesse, un BJI, des commerces, un marché local, des commerces éparses, un collège et un groupe scolaire.
- Un centre commercial Cora au sein du quartier la Muette est présent sur le territoire en Politique de la ville.
- Une maison de santé pluridisciplinaire.

■ **Dynamiques citoyennes :**

- Un tissu associatif relativement dense et varié.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** non.

■ **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville :** Programme de Réussite Éducative, Atelier Santé Ville, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : oui.

■ PNRU 2 : oui.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Roger COURBON.

■ Chef(fe) de projet : Nicolas DEREAC, directeur de la cohésion sociale.

■ Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Benoit JIMENEZ, adjoint au maire en charge de la cohésion sociale et de la vie associative.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 32 membres. ■ Collège habitants : 16 membres (parité respectée). ■ Collège acteurs : 16 représentants (parité respectée), parmi lesquels un conseil syndical, une amicale de locataires, des associations.	■ A noter la présence au sein du collège habitant de près de 28 % de jeunes.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : élection des membres du conseil citoyen le 25 février 2015. ■ Tirage au sort : à partir des listes des conseils consultatifs de quartier qui existent déjà sur le territoire. Les membres résidants en géographie prioritaire ont été invités à prendre connaissance du rôle et missions du conseil citoyen, avant tirage au sort. ■ Nombre de séances écoulées : à la date de l'entretien, aucune séance n'avait été réalisée du fait de l'attente de la validation de l'arrêté préfectoral de nomination des membres. Depuis, l'arrêté préfectoral est pris.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : - Une réunion du conseil citoyen le 15 juin avec pour ordre du jour la validation du protocole de préfiguration du NPNRU2. - Les membres seront de nouveau réunis par la suite, afin de leur présenter le contrat de ville. ■ Sujets traités : l'autonomie des membres du conseil citoyen. ■ Mode portage : non défini à ce jour.	
Moyens à disposition	■ Humain : le directeur de la cohésion sociale. ■ Technique : prêt de salles probablement au sein du centre social Corot. ■ Financier : pas de fonds dédiés.	
Intérêt et/ou originalité		
Informations complémentaires		
Contacts	■ Nicolas DEREAC : dereacn@villedegarges.com ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en février 2016, actualisée en juin 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

SAINT-BLIN/ GONESSE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE ROISSY PAYS DE FRANCE

Informations Générales

**1100
habitants**

**10700 €
Revenu médian**

21,8 % de familles monoparentales
21,2 % âgés de 15 à 24 ans

53,9 % des 15/64 ans en emploi
60,2 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ **Typologie générale :**

- Quartier d'habitat social qui a connu une intervention urbaine lourde mais qui reste marqué par sa fonction d'accueil des populations fragiles.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** Groupe 3F, OSICA, OPIEVOY, Val d'Oise Habitat.

Vie de quartier

■ **Equipements**

- A proximité immédiate : école élémentaire, collège, lycée, centre commercial.

■ **Dynamiques citoyennes**

- Conseil de quartier, assemblée de quartier, conseil municipal des jeunes.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** 1 Quartier commun entre 4 villes. Quartier de la Gare (Arnouville) - Fauconnière - Marronniers (Gonesse) - Carreaux (Villiers-le-Bel).

■ **Dispositif(s) spécifique(s) :** Programme de Réussite Éducative, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Atelier Santé Ville.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : oui.

■ PNRU 2 : oui.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Antoine PRUDENT.

■ Chef(fe) de projet : Abdenour CHIBANE, directeur de l'animation sociale des quartiers et de la Politique de la ville.

■ Elu(e) de référence : Viviane GRIS, déléguée au personnel, au service public communal et à la Politique de la ville.

	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 36 membres. ■ Collège habitants : 24 personnes (6 de Saint Blin, 8 des Maronniers et 10 de la Fauconnière). ■ Collège acteurs locaux/associations : 12 représentants (3 de Saint Blin, 4 des Maronniers et 5 de la Fauconnière). Profils assez variés au sein de ce collège : amicale des locataires, association de prévention, d'éducation populaire, ...	■ Effectif par quartier défini au prorata du nombre d'habitants.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : avril 2015. ■ Tirage au sort : Appel à candidature - tirage au sort sur la base des volontaires qui se sont manifestés. ■ Nombre de séances écoulées : 8 en date du 23 février 2016. Fréquence choisie par le groupe : 1 fois par mois à l'exception du mois d'août.	■ Arrêté de constitution à paraître.
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : La ville définit les ordres du jour, accompagne le chemin vers l'autonomie. Groupe non autonome en date de l'entretien. ■ Missions : suivi et accompagnement au déploiement de la Politique de la ville. ■ Sujets traités : pédagogie et formation des membres à la Politique de la ville, présentation de certains dispositifs par leurs référents (GUP et prévention notamment), présentation de la programmation d'action du contrat de ville pour 2016. ■ Mode de portage : non envisagé en date de l'entretien.	■ Travail préparatoire approfondi afin de traduire le langage professionnel en discours compréhensible de tous.
Moyens à disposition	■ Humains : Elue et technicien systématiquement présent. ■ Techniques : Salle de réunion. ■ Financiers : non.	
Intérêt et/ou originalité	■ 1 Conseil citoyen constitué de l'agrégation de 2 quartiers classés Politique de la ville : Saint Blin et Fauconnière - Maronniers du périmètre plus large commun à Arnouville et Villiers-le-Bel, le quartier « Gare - Fauconnière - Maronniers - Carreaux ». ■ Dynamique de projet affirmée.	
Informations complémentaires	Une certaine déperdition depuis le lancement, environ 15 à 20 personnes présentes à chaque réunion. Un questionnaire fort dans le fonctionnement entre la temporalité nécessaire à l'appropriation des sujets et le rythme annuel de la programmation. Objets de travail envisagés : présentation technique d'autres dispositifs (l'Atelier Santé Ville et le Programme de Réussite Éducative notamment).	
Contacts	■ Abdenour CHIBANE : achibane@mairie-gonesse.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en mars 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

COTTAGE ÉLARGI/ GOUSSAINVILLE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE

Informations Générales

1980
habitants

12300 €
Revenu médian

13,9 % de familles monoparentales
16,2 % âgés de 15 à 24 ans

63,9 % des 15/64 ans en emploi
56,2 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

- **Typologie générale :**
 - Zone pavillonnaire.
 - Part importante de propriétaires occupants.
 - Très peu de logements sociaux (147).
- **Bailleur(s) présent(s) :** Opievoy.

Vie de quartier

- **Equipements :**
 - L'Hôtel de Ville, l'espace culturel Sarah Bernhart, le conservatoire municipal, le gymnase de l'Etoile Goussainville, la Gare de Goussainville, une MJC (salle associative), le Pôle Ressources Jeunesse.
 - A proximité de l'espace sportif Pierre de Coubertin.
- **Dynamiques citoyennes :**
 - Une amicale de locataires, un conseil de quartier.
 - Diverses associations de quartier.

Politique de la ville

- **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** Grandes Bornes Élargies.
- **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville :** Programme de Réussite Éducative, Atelier Santé Ville, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Rénovation urbaine

- PNRU 1 : non.
- PNRU 2 : non.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Daniel DE STERCKE.
- Chef(fe) de projet : Michael DE SMET, directeur vie des quartiers et vie associative.
- Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Sabrina ESSAHRAOUI, adjointe au maire, en charge de la Politique de la ville et de la réussite éducative.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 20 membres. ■ Collège habitants : 12 membres. ■ Collège acteurs : 8 représentants (associations et commerçants).	
Constitution Lancement	■ Date de constitution : novembre 2015. ■ Tirage au sort : 7 novembre 2015. ■ Autres techniques de mobilisation : 10 adresses tirées au sort sur la liste des rues en QPV, puis l'équipe de médiateurs urbains a rencontré les habitants afin de leur proposer de rejoindre le conseil citoyen. Afin de pallier au défaut éventuel de volontaires, une liste de suppléants est également tirée au sort et ainsi s'assurer d'un nombre nécessaire de membres. ■ Nombre de séances écoulées : 3 séances.	■ Une volonté de préserver 50 % des sièges pour des « non volontaires » sur le collège habitants.
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : - Organisation de réunions thématiques par la collectivité et invitation aux comités et instances de suivi du Contrat de Ville. - Accompagnement par le binôme Chef de Projet et Délégué du Préfet. ■ Sujets traités : - Intérêt et missions des conseils citoyens, exonération TFPB, élaboration du PSL. ■ Mode portage : association « des conseils citoyens de la ville de Goussainville » créée le 12 mars 2016.	
Soutiens au fonctionnement	■ Humain : lors de la phase de constitution, secrétariat assuré par le centre social. ■ Technique : prêt de salles. ■ Financier : aucun pour le moment.	
Intérêt et/ou originalité	Les deux conseils citoyens sont portés par une seule et même association créée spécifiquement pour cet objet.	
Informations complémentaires		
Contacts	■ Michael DE SMET : michael.de-smet@ville-goussainville.fr ■ Said EL KHAUDI, président de l'association des Conseils Citoyens de la Ville de Goussainville : say92@hotmail.fr	■ <i>Fiche réalisée en juin 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE DE QUARTIER

GRANDES BORNES ÉLARGIES/ GOUSSAINVILLE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE

Informations Générales

7740
habitants

10700 €
Revenu médian

19 % de familles monoparentales
15,9 % âgés de 15 à 24 ans

52 % des 15/64 ans en emploi
52,9 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Habitat collectif et social majoritaire, malgré une certaine mixité dans le secteur Buttes-aux-Oies.

■ **Bailleur(s) présent(s)** : Coopération et Famille, Espace Habitat, France Habitation, OSICA, PSR-SAVO.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Un Espace Social de Proximité (Centre Social, unité d'intervention sociale, PMI), une Plateforme des services publics (Mairie Annexe), une médiathèque,
- Un gymnase réhabilité, trois « city stades »,
- Le marché des Grandes Bornes,
- Une Maison Pluridisciplinaire de Santé en projet sur le quartier.

■ Dynamiques citoyennes :

- Plusieurs amicales de locataires, diverses associations de quartier.
- Une vie associative dense sur le secteur des grandes bornes.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville** : Cottage Élargi.

■ **Dispositifs spécifiques de la Politique de la ville** : Programme de Réussite Éducative, Atelier Santé Ville, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Rénovation urbaine

- PNRU 1 : non.
- PNRU 2 : non.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Daniel DE STERCKE.
- Chef(fe) de projet : Michael DE SMET, directeur vie des quartiers et vie associative.
- Elu(e) en charge de la Politique de la ville : Sabrina ESSAHRAOUI, adjointe au maire, en charge de la Politique de la ville et de la réussite éducative.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 32 membres. ■ Collège habitants : 16 membres. ■ Collège acteurs : 16 représentants.	
Constitution Lancement	■ Date de constitution : novembre 2015. ■ Tirage au sort : 7 novembre 2015. ■ Autres techniques de mobilisation : 16 adresses tirées au sort sur la liste des rues en QPV, les habitants sont rencontrés par l'équipe de médiateurs urbains, afin de leur proposer de rejoindre le conseil citoyen. Afin de pallier au défaut éventuel de volontaires, une liste de suppléants est également tirée au sort et ainsi s'assurer du nombre nécessaire de membres. ■ Nombre de séances écoulées : 3 séances.	■ Une volonté de préserver 50 % des sièges pour des « non volontaires » sur le collège habitants.
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : - Organisation de réunions thématiques par la collectivité et invitation aux comités et instances de suivi du Contrat de Ville. - Accompagnement par le binôme Chef de Projet/ Délégué du Préfet. ■ Sujets traités : - Intérêt et missions des conseils citoyens, exonération TFPB, élaboration du PSL. ■ Mode portage : association « des conseils citoyens de la ville de Goussainville » créée le 12 mars 2016.	
Soutiens au fonctionnement	■ Humain : secrétariat lors de la phase de constitution assuré par le centre social. ■ Technique : prêt de salles. ■ Financier : aucun pour le moment.	
Intérêt et/ou originalité	Les deux conseils citoyens sont portés par une seule et même association créée spécifiquement pour cet objet.	
Informations complémentaires		
Contacts	■ Michael DE SMET : michael.de-smet@ville-goussainville.fr ■ Said EL KHAUDI, président de l'association des Conseils Citoyens de la Ville de Goussainville : say92@hotmail.fr	■ <i>Fiche réalisée en juin 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

LOCHÈRES/ SARCELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE ROISSY PAYS DE FRANCE

Informations Générales

40720
habitants

11100 €
Revenu médian

16,4 % de familles monoparentales
17 % âgés de 15 à 24 ans

51,2 % des 15/64 ans en emploi
57,6 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Mixité du bâti et des types d'habitat : Cité Castor, logement social, logement intermédiaire, quelques copropriétés.
- 12436 logements, soit 62,7 % de l'ensemble de la ville. Composés d'immeubles collectifs, les 2/3 des logements relèvent du locatif social.
- Le reste est composé de copropriétés, de logements déconventionnés et de quelques pavillons castors.

■ **Bailleur(s) présent(s)**: Domaxis, OSICA, SNI, Val d'Oise Habitat, Logirep, Groupe 3F, OPIEVOY.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Des équipements sportifs, 3 maisons de quartier municipales, 1 centre en gestion CAF, 1 conservatoire de musique, nombreux services publics, établissements scolaires,
- 1 centre commercial avec des commerces jugés vieillissants, des commerces de proximité,
- Gare SNCF/RER et Tram.

■ Dynamiques citoyennes :

- 6 Conseils de quartiers déjà en place sur la ville,
- 1 Conseil de maison dans chaque maison de quartier,
- L'organisation d'activités associant les habitants dans le cadre d'une démarche de Gestion Urbaine de Proximité (diagnostics en marchant, marches exploratoires...).

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville** : Les Rosiers-Chantepie et Village-Mozart.

■ **Dispositif(s) spécifique(s)** : Programme de Réussite Éducative, Atelier Santé Ville, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Zone de Sécurité Prioritaire, Territoire entrepreneur.

Rénovation urbaine

- PNRU 1 : oui sur la Zone d'Activité Commerciale des Sablons.
- PNRU 2 : oui sur le quartier des Lochères.
- La création d'une Maison de projet à l'échelle intercommunale est envisagée.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Jean LOUMIKOU.
- Chef(fe) de projet : Jean-Baptiste SPIRE, responsable du service Politique de la ville et Dorian GENETEAU, chef de Projet rénovation urbaine.
- Elu(e) de référence : François PUPPONI, Député-maire.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 76 membres. ■ Collège habitants : 24 personnes (12 femmes, 12 hommes). ■ Collège « acteurs locaux et associations » : 52 représentants (22 acteurs locaux et 30 associations).	■ Parité stricte respectée. ■ 1 conseiller, membre du Conseil National des Villes (CNV).
Constitution Lancement	■ Date de constitution : octobre 2014. ■ Tirage au sort : Pour le collège habitants, réalisé en fin de séance d'un conseil municipal en septembre 2014 sur la base d'une liste de volontaires. ■ Techniques de mobilisation : Appel à candidature, boîtage, mise à disposition d'urnes publiques, communication sur le site internet de la ville avec possibilité de dépôt de candidature en ligne, 5 réunions publiques et visites de terrain. ■ Nombre de séances écoulées : + de 10 séances en date du 1 janvier 2016. Le rythme est notifié dans le contrat de ville : 1 séance par trimestre <i>a minima</i>.	■ Date de constitution commune aux 3 conseils citoyens de la ville. ■ Arrêté de constitution à paraître à la date de l'entretien.
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : - 4 commissions (santé, urbanisme, habitat, prévention) associées aux comités techniques de la commune. - La chargée de mission ville est présente aux séances sur demande. ■ Missions : Elaboration et suivi du Contrat de ville, suivi de la convention de renouvellement urbain. ■ Thématiques traitées : Protocole de préfiguration ANRU, convention TFPB, Annexe du Contrat de Ville sur la prévention de la délinquance, Convention GUP et Renouvellement du PLU. ■ Mode de portage : en cours d'étude par le conseil citoyen.	■ Participation à l'élaboration du Contrat de ville. ■ Une présence ponctuelle de la ville lors des réunions.
Moyens à disposition	■ Humains : La chargée de mission ville et l'ensemble de la direction Participation des habitants appuient d'un point de vue technique et logistique au besoin. ■ Techniques : Salle de réunion. ■ Financiers : Enveloppe dédiée à l'accompagnement et formation dédiée (via l'ANRU et la ville).	■ A noter la présence d'une chargée de mission dédiée « GUP et Conseils citoyens » (cf. rubrique contacts ci-dessous).
Intérêt et/ou originalité	■ 2 rencontres plénières avec la Préfète à l'égalité des chances, ■ 1 rencontre avec la Secrétaire d'Etat chargée de la Ville (Mme El Khomri).	
Informations complémentaires	Temps de formation envisagés : - Cycle de formations ouvert à tous par le biais de l'Ecole de la rénovation urbaine (2 à 3 personnes inscrites), - Recours à une consultante pour une sensibilisation à l'environnement institutionnel des acteurs du Contrat de Ville, - Interventions des services municipaux, de l'architecte-conseil et des bureaux d'études urbaines.	
Contacts	■ Eléonore OTHMAN, responsable du service démocratie locale : eleonoreothman.sarcelles@gmail.com et Isabelle MARTY, chargée de mission GUP et conseils citoyens : conseil.citoyen.sarcelles@gmail.com.	■ <i>Fiche réalisée en janvier 2016 actualisée en juillet 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

ROSIERS-CHANTEPIE/ SARCELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE ROISSY PAYS DE FRANCE

Informations Générales

**4530
habitants**

**11500 €
Revenu médian**

19,7 % de familles monoparentales
17 % âgés de 15 à 24 ans

53,8 % des 15/64 ans en emploi
57,9 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

Les Rosiers et Chantepie sont deux quartiers distincts. Leurs configurations sont jusque-là, très enclavées.

- Morphologie générale : habitat social collectif majoritairement, peu de copropriétés, quelques pavillons « Castor ».
- Quartier ayant fait l'objet de réhabilitations importantes des logements lors du NPNRU1.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** LOGIREP (Secteur sud Chantepie), OSICA et Domaxis (aux Rosiers).

Vie de quartier

■ Equipements

- 1 Centre social.
- 1 groupe scolaire.
- 1 salle polyvalente.
- La Maison des Parents.

■ Dynamiques citoyennes

- 1 conseil de quartier et 1 démarche GUP.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** Les Lochères et Village-Mozart.

■ **Dispositif(s) spécifique(s) de la Politique de la ville :** Programme de Réussite Éducative, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Atelier Santé Ville.

Rénovation urbaine

- PNRU 1 : oui.
- PNRU 2 : oui, d'intérêt régional.
- Une Maison de projet à l'échelle intercommunale est envisagée.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Jean LOUMIKOU.
- Chef(fe) de projet : Jean-Baptiste SPIRE, responsable du service Politique de la ville et Dorian GENETEAU, chef de Projet Rénovation urbaine.
- Elu(e) de référence : François PUPPONI, le Député-maire.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 18 membres. ■ Collège habitants : 8 personnes (4 femmes, 4 hommes). ■ Collège « acteurs locaux et associations » : 10 représentants (5 acteurs locaux et 5 associations).	■ Parité stricte respectée. ■ 1 conseiller, membre du Conseil National des Villes (CNV).
Constitution Lancement	■ Date de constitution : octobre 2014 ■ Tirage au sort : Pour le collège habitants, réalisé en fin de séance d'un conseil municipal en septembre 2014 sur la base d'une liste de volontaires. ■ Techniques de mobilisation : Appel à candidature, boîtage, mise à disposition d'urnes publiques, communication sur le site internet de la ville avec possibilité de dépôt de candidature en ligne. 5 réunions publiques et visites de terrain. ■ Nombre de séances écoulées : + de 10 séances en date du 1 janvier 2016. Le rythme est notifié dans le contrat de ville : 1 séance par trimestre <i>a minima</i>.	■ Date de constitution commune aux 3 conseils citoyens de la ville. ■ Arrêté de constitution à paraître.
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : en cours d'étude par le conseil citoyen. ■ Missions : Elaboration et suivi du Contrat de ville, suivi de la convention de renouvellement urbain. ■ Thématiques traitées : - Protocole de préfiguration ANRU, Convention TFPB, Annexe du Contrat de Ville sur la prévention de la délinquance, convention GUP et Renouvellement du PLU. - Commerces de proximité : comment renouveler l'offre commerciale ? ■ Mode de portage : en cours d'étude par le conseil citoyen.	■ Participation à l'élaboration du Contrat de ville.
Moyens à disposition	■ Humains : La chargée de mission ville appuie d'un point de vue technique et logistique sur demande. ■ Techniques : Salle de réunion. ■ Financiers : enveloppe dédiée à l'accompagnement et formation (via l'ANRU et la ville).	■ A noter la présence d'une chargée de mission dédiée « GUP et Conseils citoyens » (cf. rubrique contacts ci-dessous)
Intérêt et/ou originalité	■ 2 rencontres plénières avec la Préfète à l'égalité des chances réunissant plus de 30 personnes, ■ 1 rencontre avec la Secrétaire d'Etat chargée de la Ville (Mme El Khomri).	
Informations complémentaires	Temps de formation envisagés : - Cycle de formation ouvert à tous par le biais de l'Ecole de la rénovation urbaine (2 à 3 personnes inscrites), - Recours à une consultante pour une sensibilisation à l'environnement institutionnel des acteurs du Contrat de Ville, - Interventions des services municipaux, de l'architecte-conseil et des bureaux d'études urbaines.	
Contacts	■ Eléonore OTHMAN, responsable du service démocratie locale : eleonoreothman.sarcelles@gmail.com et Isabelle MARTY, chargée de mission GUP et conseils citoyens : conseil.citoyen.sarcelles@gmail.com.	■ <i>Fiche réalisée en janvier 2016 actualisée en juillet 2016.</i>



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

VILLAGE-MOZART/ SARCELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE ROISSY PAYS DE FRANCE

Informations Générales

**3070
habitants**

**11900 €
Revenu médian**

13,5 % de familles monoparentales
11,7 % âgés de 15 à 24 ans

60,1 % des 15/64 ans en emploi
59 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

Composé du bourg historique de la ville, le quartier est caractérisé par :

- Un habitat de type « ville classique », « en bande » (dense, mixte, quelques logements collectifs privés),
- Une problématique de copropriétés considérées comme dégradées et de logements insalubres,
- Un nouveau programme d'accession à la copropriété.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** Val d'Oise Habitat.

Vie de quartier

■ Equipements

- Equipements, services et commerces de proximité de centre urbain.
- Salle municipale Bernier, Maison du Patrimoine.

■ Dynamiques citoyennes

- 1 Conseil de quartier, 1 démarche GUP.

Politique de la ville

■ Quartier nouvellement inscrit en Politique de la ville.

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** au nombre de 2, les Rosiers-Chantepie et les Lochères.

■ **Dispositif(s) spécifique(s) :** Programme de Réussite Éducative (PRE), Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et Atelier Santé Ville (ASV).

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ PNRU 2 : non.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Jean LOUMIKOU.

■ Chef(fe) de projet : Jean-Baptiste SPIRE, responsable du service Politique de la ville & Dorian GENETEAU, chef de Projet Rénovation urbaine.

■ Elu(e) de référence : François PUPPONI, Député-maire.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 25 membres. ■ Collège habitants : 10 personnes (5 femmes, 5 hommes). ■ Collège « acteurs locaux et associations » : 14 représentants (8 acteurs locaux et 6 associations).	■ Parité stricte respectée. ■ 1 conseiller, membre du Conseil National des Villes (CNV).
Constitution Lancement	■ Date de constitution : Octobre 2014. ■ Tirage au sort : Pour le collège habitants, réalisé en fin de séance d'un conseil municipal en septembre 2014 sur la base d'une liste de volontaires. ■ Techniques de mobilisation : Appel à candidature, boîtage, mise à disposition d'urnes publiques, communication sur le site internet de la ville avec possibilité de dépôt de candidature en ligne, 5 réunions publiques et visites de terrain. ■ Nombre de séances écoulées : + de 10 séances en date du 1 janvier 2016. Le rythme est notifié dans le contrat de ville : 1 séance par trimestre <i>a minima</i>.	■ Date de constitution commune aux 3 conseils citoyens de la ville. ■ Arrêté de constitution à paraître courant 2016.
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : En cours d'étude par le conseil citoyen. ■ Missions : Elaboration et suivi du Contrat de ville, suivi de la convention de renouvellement urbain. ■ Thématiques traitées : - Protocole de préfiguration ANRU, Convention TFPB, Annexe du Contrat de Ville sur la prévention de la délinquance, Convention GUP et Renouvellement du PLU. - Enjeux de la réhabilitation/revitalisation urbaine, - Fonctionnement d'un centre social (intervention / missions et rôles), - Accessibilité, Aménagement des trames bleues et trames vertes. ■ Mode de portage : En cours d'étude par le conseil citoyen.	■ Participation à l'élaboration du Contrat de ville.
Moyens à disposition	■ Humains : Les techniciennes ville sont en appui d'un point de vue technique et logistique sur demande. Intervention de prestataires extérieurs (consultants) au besoin. Un agent ville est présent sur demande à chaque réunion pour tenir le rôle de rapporteur, animateur mais aussi pour rédiger convocations et ordres de jour. ■ Techniques : Salle de réunion. ■ Financiers : Enveloppe à l'accompagnement et à la formation dédiée (ANRU et ville).	■ A noter la présence d'une chargée de mission dédiée « GUP et Conseils citoyens » (cf. rubrique contacts ci-dessous).
Intérêt et/ou originalité	■ Groupe engagé et demandeur, une dynamique de projet affirmée, ■ 2 rencontres plénières avec la Préfète à l'égalité des chances réunissant plus de 30 personnes, 1 rencontre avec la Secrétaire d'État chargée de la Ville (Mme El Khomri).	
Informations complémentaires	■ Temps de formation envisagés : - Cycle de formation ouvert à tous par le biais de l'Ecole de la rénovation urbaine (2 à 3 personnes inscrites), - Recours à une consultante pour une sensibilisation à l'environnement institutionnel des acteurs du Contrat de Ville, - Interventions des services municipaux, de l'architecte-conseil et des bureaux d'études urbaines. ■ Objets de travail envisagés : Développement économique et emploi, GUP.	
Contacts	■ Eléonore OTHMAN, responsable du Service démocratie locale : eleonoreothman.sarcelles@gmail.com et Isabelle MARTY, chargée de mission GUP et conseils citoyens : conseil.citoyen.sarcelles@gmail.com	■ Fiche réalisée en janvier 2016 actualisée en juin 2016.



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

VILLAGE/ LE PUIT-LE-MARLIÈRE/ DERRIÈRE-LES-MURS-DE-MONSEIGNEUR
VILLIERS LE BEL

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE ROISSY PAYS DE FRANCE

Informations Générales

17310
habitants

10700 €
Revenu médian

12,8 % de familles monoparentales
15,9 % âgés de 15 à 24 ans

54,2 % des 15/64 ans en emploi
61,4 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Un quartier enclavé, entouré de coupures urbaines.
- Disparat dans ses fonctions (habitat mixte - habitat social, copropriétés dégradées et habitat vétuste), ses formes de bâtées urbaines (grandes barres et petits collectifs denses) et ses usages.

■ Bailleur(s) présent(s) : OSICA, EFIDIS.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Faible desserte en transport.
- 3-4 polarités commerciales et présence de commerces de proximité.
- Jardins partagés et espaces verts.
- Tissu associatif dense.

■ Dynamiques citoyennes :

- 1 Conseil de quartier, 1 amicale de locataires et 1 conseil de l'environnement.

Politique de la ville

- Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville : Quartier de la Gare - Fauconnière - Marronniers- Carreaux (1)
- Dispositif(s) spécifique(s) : Programme de Réussite Éducative, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Atelier Santé Ville.

Rénovation urbaine

- PNRU 1 : oui - avec grands travaux de réhabilitation des copropriétés considérées comme dégradées.
- PNRU 2 : oui.
- Un journal municipal biannuel de la rénovation urbaine « Murmures ».

Référents

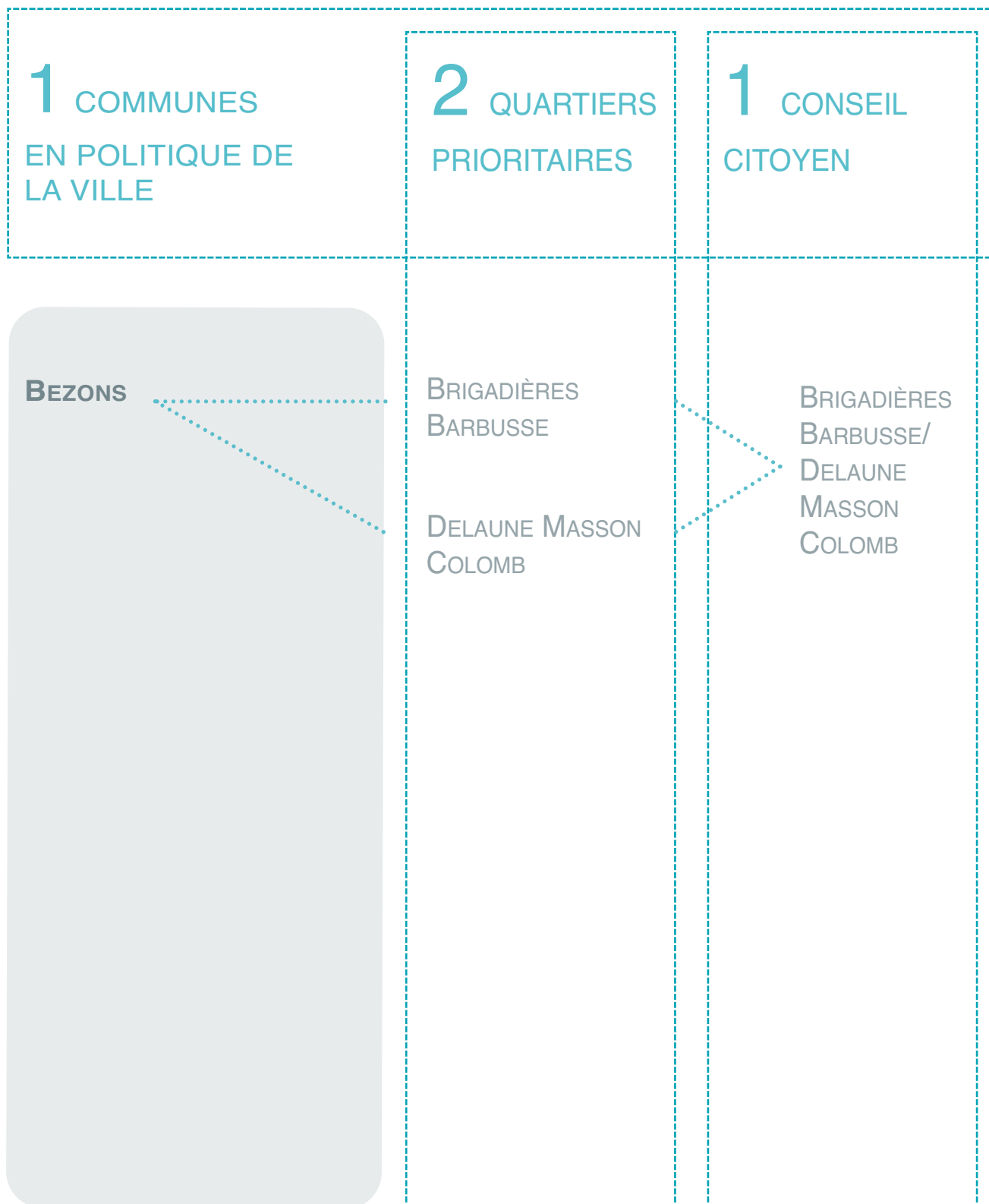
- Délégué(e) du Préfet : Antoine PRUDENT.
- Chef(fe) de projet : François DURANDEAU, responsable de la Politique de la ville, de la vie associative et de la vie des quartiers.
- Elu(e) de référence : Lydia JEAN, adjointe au maire déléguée à la Politique de la ville.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 22 membres. ■ Collège habitants : 11 personnes (parité respectée, 4/5 jeunes de moins de 25 ans). ■ Collège acteurs locaux/associations : 11 représentants. Domaines assez variés : sport, culture, lien social, amicale des locataires.	■ Effectif par quartier défini au prorata du nombre d'habitants.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : janvier 2015. ■ Tirage au sort : appel à candidature et tirage au sort sur la base de la liste des volontaires qui se sont manifestés/ sensibilisés. ■ Autres techniques de mobilisation : sollicitation directe et cooptation du public jeune et des acteurs locaux. ■ Nombre de séances écoulées : 1 séance hebdomadaire lors la première année. 1 séance mensuelle depuis la rentrée 2016.	■ 15 à 20 personnes présentes à chaque réunion.
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : groupe autonome. ■ Missions : suivi et accompagnement au déploiement de la Politique de la ville. ■ Thématiques traitées : cadre de vie, éducation, égalité femmes/ hommes, sécurité, culture, citoyenneté. ■ Mode de portage : sous forme de collectif.	
Moyens à disposition	■ Humains : le technicien ville est présent en tant que régulateur aux rencontres mensuelles. ■ Techniques : salle de réunion. ■ Financiers : pas de besoin avéré pour l'instant.	
Intérêt et/ou originalité	■ 1 conseil citoyen constitué par l'agrégation de 2 quartiers prioritaires : Le village/ Le-Puit-la-Marlière/ Derrière-les murs de Monseigneur et le secteur des « Carreaux » du périmètre plus large « Gare - Fauconnière - Marronniers – Carreaux » communs aux villes de Gonesse et d'Arnouville . ■ 1 volonté avérée des membres de faire connaître le conseil citoyen et ses travaux : intervention au sein des conseils et tables de quartier, démarchage directe auprès des habitants, travail sur la création d'un site internet/ blog.	
Informations complémentaires	■ Condition du maintien de leur mobilisation : qualité organisationnelle, solidarité et capacité de dialogue intergénérationnel. ■ Besoins de formations : aspects techniques des projets urbains, lecture urbaine, connaissance des institutions.	■ Un enjeu à mieux se situer auprès des autres institutions. La définition claire de leurs prérogatives en sera une condition.
Contacts	■ François DURANDEAU : fdurandea@ville-villiers-le-bel.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	Fiche réalisée en mars 2016.

2.6 ST-GERMAIN BOUCLE DE SEINE (95)

Signature du contrat de ville : le 4 juin 2015





FICHE D'IDENTITE QUARTIER

BRIGARDIERES/ BEZONS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE ST-GERMAIN BOUCLE DE SEINE

Informations Générales

Données chiffrées relatives à l'ensemble du quartier prioritaire Brigadière-Henri Barbusse (Argenteuil/Bezons)

**2650
habitants**

**9500 €
Revenu médian**

10,8 % de familles monoparentales
13,9 % âgés de 15 à 24 ans

54,9 % des 15/64 ans en emploi
55,2 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Située dans le quartier « Agriculture » anciennement en ZUS, la partie bezonnaise (Brigadières) est composée d'habitat social exclusivement.
- Petit blocs d'immeubles R+3/4 et d'une dizaine d'immeubles plus hauts datant des années 1965-1970.
- Une opération ANRU isolée (réhabilitation, démolition-reconstruction) a permis l'aménagement des espaces extérieurs) et la construction des nouveaux îlots R+4/5.

■ **Bailleur(s) présent(s)**: LOGIREP - 334 logements.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Présence de quelques commerces de proximité (pharmacie), 1 centre social, 1 école à proximité, 1 ligne de bus.
- Amélioration récente des espaces extérieurs : travaux de voiries et installation de colonnes enterrées.

■ Dynamiques citoyennes :

- 1 amicale de locataires,
- 1 conseil de quartier.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville** : oui, Delaune-Masson-Colomb.

■ **Dispositif(s) spécifique(s)** : Programme de Réussite Éducative, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Gestion Urbaine de Proximité et Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Rénovation urbaine

- PNRU 1 : non mais opération de rénovation isolée de l'ANRU.
- PNRU 2 : non.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Nédia SOUIAH.
- Chef(fe) de projet : Christine SANGUINÈDE, directrice de la mission Politique de la ville & de la Solidarité internationale.
- Elu(e) de référence : Catherine VACHIA, conseillère municipale déléguée à la Politique de la ville et à l'environnement.



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

DELAUNE MASSON COLOMB/ BEZONS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE ST-GERMAIN BOUCLE DE SEINE

Informations Générales

**1490
habitants**

**11800 €
Revenu médian**

23 % de familles monoparentales
14,1 % âgés de 15 à 24 ans

53.1 % des 15/64 ans en emploi
nc des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

Essentiellement constitué de logements collectifs :

- Résidence Christophe COLOMB, R+4/5, configuration en U, architecture remarquable de Jean Nouvel (années 1990),
- Résidence Roger MASSON, 6 cubes regroupés 3 par 3, résidentialisation extérieure des espaces verts et parking (années 1980),
- Résidence Auguste DELAUNE : 3 immeubles R+10/12 et R+8/10 datant des années 1970 récemment rénovés par le bailleur, constituent un « front urbain ».
- Aménagement des espaces collectifs de l'allée des tournesols courant 1990.

■ Bailleur(s) présent(s) : AB Habitat Scop.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Quartier situé proche du centre-ville de Bezons et en proximité immédiate de la future ZAC Cœur de Ville.
- Présence de commerces, services et équipements de proximité : régie de quartier, de l'association de prévention spécialisée BERGES (2 locaux), bureau de police, gymnase et stade sportif.
- Bonne desserte par les transports en commun (BUS), A392 et passage futur du Tram 2.

■ Dynamiques citoyennes :

- 3 amicales de locataires assez actives,
- 1 conseil de quartier.

Politique de la ville

■ Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville : la Brigadière.

■ Dispositif(s) spécifique(s) de la Politique de la ville : Programme de Réussite Éducative, Conseil Local de Sécurité et

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : oui.

■ PNRU 2 : non.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Nébila SOUIAH.

■ Chef(fe) de projet : Christine SANGUINÈDE, directrice de la mission Politique de la ville & de la Solidarité internationale.

■ Elu(e) de référence : Catherine VACHIA, conseillère municipale déléguée à la Politique de la ville et à l'environnement.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 17 personnes. ■ Collège habitants : 8 personnes. ■ Collège acteurs locaux/associations : 9 personnes (pharmacien, régie de quartier, l'association de prévention spécialisée Berges, 4 amicales de locataires, Croix Rouge tournesol, section sportive).	
Constitution Lancement	■ Date de constitution : juin 2015. ■ Tirage au sort : à partir des listes des locataires bailleurs pour le collège habitants. 31 personnes tirées au sort sur 825 contacts. ■ Autres techniques de mobilisation : 7 personnes à la première réunion d'information (3 habitants/ 4 acteurs locaux/ 1 excusé). Campagne d'affichage puis porte à porte pour la constitution finale ensuite. ■ Nombre de séances écoulées : 5 rencontres.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement et Missions : Les modalités restent à définir et sont très ouvertes, l'organisation et la fréquence sont à préciser. En réflexion : - la participation aux comités de pilotage, aux comités techniques des dispositifs Politique de la ville, formulation d'avis écrits ou oraux, - la participation au diagnostic en marchant dans le cadre de la GUP et de la TFPB, consultation/association aux démarches de certaines instances (exemple de celle de la mission locale). ■ Sujets traités : rencontre réflexion, installation, projection de thématique (solidarité, social, culturel, rénovation urbaine). ■ Mode de portage : prévu par une instance tiers, la Régie de quartier.	■ Le poste de chef de projet étant resté vacant durant le second semestre 2015, le lancement effectif a été retardé.
Moyens à disposition	■ Humains : les techniciens ville soutiennent, accompagnent, aident à la décision - aiguillent et se font relais d'information. ■ Techniques : locaux mis à disposition par la Régie de quartier. ■ Financiers : non - demandes de subventions possibles.	
Intérêt et/ou originalité	■ Le choix de constituer un seul conseil citoyen pour les deux quartiers. ■ Une volonté affirmée par la municipalité que le conseil citoyen constitue un espace de représentation effective de la parole des habitants et de leur expertise d'usage.	
Informations complémentaires	■ Enjeu de formation : des représentants formés à la prise de parole et à la construction d'argumentaire pour pouvoir peser sur la décision de la vie publique locale dans les instances auxquelles le conseil citoyen participe.	
Contacts	■ Christine SANGUINÈDE : c.sanguinede@mairie-bezons.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	■ <i>Fiche réalisée en juillet 2016.</i>

2.7 BOUCLE NORD DE LA SEINE (95)

Signature du contrat de ville : le 12 novembre 2015

1 COMMUNES
EN POLITIQUE DE
LA VILLE

8 QUARTIERS
PRIORITAIRES

1 CONSEIL
CITOYEN

ARGENTEUIL

BARBUSSE
BRIGADIÈRE

CENTRE VILLE

CHAMPAGNE

CHAMPIOUX

JOLIOT CURIE

JUSTICE - BUTTE
BLANCHE

VAL D'ARGENT
NORD

VAL D'ARGENT
SUD



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

BARBUSSE BRIGADIÈRE/ ARGENTEUIL

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL - T5 «BOUCLE NORD DE SEINE»

Données chiffrées relatives à l'ensemble du quartier prioritaire Brigadière-Henri Barbusse (Argenteuil/Bezons)

Informations Générales

**2650
habitants**

**9500 €
Revenu médian**

10,8 % de familles monoparentales
13,9 % âgés de 15 à 24 ans

54,9 % des 15/64 ans en emploi
55,2 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- La partie argenteuillaise (Barbusse/Porte Saint-Germain) : un tissu mixte sous-dense mêlant friches industrielles, activités peu qualifiantes et de l'habitat privé dégradé dans un cadre urbain globalement déqualifié (voiries abîmées et saturées, déficit d'espaces publics).
- Une offre d'habitat quasi-exclusivement privée (seulement 6 % de logements sociaux) et en grande partie de qualité médiocre. 2 résidences sociales gérées par ADOMA.

■ Bailleur(s) présent(s): ADOMA, AB Habitat.

Vie de quartier

■ Equipements :

- Des espaces publics peu qualitatifs et une offre urbaine faible,
- Présence d'une polarité de quartier autour de la place du 11 novembre, proximité du Marché des Champioux et d'un pôle commercial,
- Un parc aménagé et deux squares,
- Un centre social, association de promotion sociale et professionnelle (AFI).

■ Dynamiques citoyennes :

- Le comité de quartier du Val Notre Dame.

Politique de la ville

■ Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville : 7 autres quartiers en Politique de la ville.

■ Dispositif(s) spécifique(s) de la Politique de la ville : Programme de Réussite Éducative, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Atelier Santé Ville, Gestion Urbaine de Proximité et Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ PNRU 2 : oui, d'intérêt régional pour le secteur de « Porte Saint-Germain ».

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Daniel JAAR.

■ Chef(fe) de projet : Linda RABAHI, chef de projet Politique de la ville.

■ Elu(e) de référence : Nadir SLIFI, adjoint au Maire en charge de la citoyenneté, Politique de la ville, Cohésion sociale, Numérique.



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

CENTRE VILLE/ ARGENTEUIL

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL - T5 « BOUCLE NORD DE SEINE »

Informations Générales

**4780
habitants**

**12700 €
Revenu médian**

16,8 % de familles monoparentales
20,2 % âgés de 15 à 24 ans

63,9 % des 15/64 ans en emploi
40,6 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

Dominé par l'habitat social d'après-guerre et de l'habitat ancien privé dégradé :

- 1 parc locatif social,
- 1 foyer d'hébergement composé de 334 résidents gérés par ADOMA,
- 1 résidence étudiante Espacil de 163 places et 1 parc de 260 logements étudiants lié au GARAC.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** AB Habitat, Adoma Emmaus Habitat, Toit et joie, Codelog, Espacil Habitat

Vie de quartier

■ Equipements :

- Quartier qui bénéficie de toutes les aménités de centre-ville (commerces, services, équipements, gare à proximité).
- Tissu associatif assez dense dans les domaines de la culture et du sport, ouverture récente d'un espace de loisirs: le parc des berges.
- Une amorce du vieillissement de la population à anticiper notamment sur le plan de la santé chez les personnes seules.

■ Dynamiques citoyennes :

- Peu d'associations dans le domaine social, 1 maison de quartier et 1 comité de quartier du Centre Ville.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** 7 autres quartiers en Politique de la ville.

■ **Dispositif(s) spécifique(s) :** Atelier Santé Ville, Gestion Urbaine de Proximité, Programme de Réussite Éducative, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ Une Opération isolée de Rénovation Urbaine (ORU) sur la patrimoine du bailleur OSICA en 2007.

■ PNRU 2 : non.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Daniel JAAR.

■ Chef(fe) de projet : Linda RABAHI, chef de projet Politique de la ville.

■ Elu(e) de référence : Nadir SLIFI, adjoint au Maire, en charge de la citoyenneté, Politique de la ville, Cohésion sociale, Numérique.



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

CHAMPAGNE/ ARGENTEUIL

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL - T5 « BOUCLE NORD DE SEINE »

Informations Générales

**1200
habitants**

**11 100 €
Revenu médian**

18,6 % de familles monoparentales
10,5 % âgés de 15 à 24 ans

58,8 % des 15/64 ans en emploi
54,7 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

Un quartier d'habitat social isolé, poche de concentration de ménages fragilisés, situé au cœur du quartier pavillonnaire des Coteaux parmi les plus aisés d'Argenteuil. 90% de logements sociaux et collectifs.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** AB Habitat (gestionnaire unique).

Vie de quartier

■ Equipements

- Un quartier éloigné du centre-ville, loin des pôles de services/ commerces,
- Faible desserte en transports en commun,
- Présence de plusieurs structures d'animation ou d'accompagnement, un gymnase, un espace d'animation jeunesse,
- Une annexe de Maison de quartier.

■ Dynamiques citoyennes

1 amicale de locataires, 1 comité de quartier des Coteaux.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** 7 autres quartiers en Politique de la ville.

■ **Dispositif(s) spécifique(s) Politique de la ville :** Programme de Réussite Éducative, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Atelier Santé Ville, Gestion Urbaine de Proximité et Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ Une Opération isolée de Rénovation Urbaine (ORU) sur la patrimoine du bailleur OSICA en 2007.

■ PNRU 2 : non.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Daniel JAAR.

■ Chef(fe) de projet : Linda RABAHI, chef de projet Politique de la ville.

■ Elu(e) de référence : Nadir SLIFI, adjoint au Maire, en charge de la citoyenneté, Politique de la ville, Cohésion sociale, Numérique.



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

CHAMPIOUX/ ARGENTEUIL

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL - T5 « BOUCLE NORD DE SEINE »

Informations Générales

**1150
habitants**

**11 000 €
Revenu médian**

21,8 % de familles monoparentales
19,2 % âgés de 15 à 24 ans

60,5 % des 15/64 ans en emploi
59,1% des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

Un quartier prioritaire composé majoritairement d'habitat (pavillonnaire, logement social et habitat collectif privé). Inséré dans le quartier étendu et très hétérogène du Val Notre-Dame.

■ **Bailleur(s) présent(s)**: AB Habitat (gestionnaire unique).

Vie de quartier

■ Equipements :

- Présence du marché, de commerces, de services et d'équipements publics, dont la maison de quartier du Val Notre-Dame et le lycée Jean Jaurès.
- Desserte en transports en commun plutôt peu performante.

■ Dynamiques citoyennes :

Présence de plusieurs structures d'animation ou d'accompagnement, 1 comité de quartier du Val Notre Dame.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville** : 7 autres quartiers en Politique de la ville.

■ **Dispositif(s) spécifique(s) de la Politique de la ville** : Programme de Réussite Éducative, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Atelier Santé Ville, Gestion Urbaine de Proximité et Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ Une partie des résidences de logements sociaux a fait l'objet récemment d'une rénovation.

■ PNRU 2 : non.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Daniel JAAR.

■ Chef(fe) de projet : Linda RABAHI, chef de projet Politique de la ville.

■ Elu(e) de référence : Nadir SLIFI, adjoint au Maire, en charge de la citoyenneté, Politique de la ville, Cohésion sociale, Numérique.



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

JOLIOT CURIE/ ARGENTEUIL

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL - T5 « BOUCLE NORD DE SEINE »

Informations Générales

**2800
habitants**

**11200 €
Revenu médian**

16,8 % de familles monoparentales
11,9 % âgés de 15 à 24 ans

57,1 % des 15/64 ans en emploi
46,7 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Un quartier marqué par son enclavement par rapport au reste de la Ville (coupure A15, Butte d'Orgemont). Eloigné du centre-ville, il est davantage tourné au regard du reste vers Épinay-sur-Seine et Saint-Gratien que vers les polarités et équipements d'Argenteuil. Un quartier quasi exclusivement constitué de logements sociaux collectifs, rénovés en partie par AB Habitat (sur ses fonds propres).

■ **Bailleur(s) présent(s)**: AB Habitat et NOVIGERE.

Vie de quartier

■ Equipements

- Présence forte d'équipements publics, services et commerces de proximité (collège, marché, maison de quartier...),
- Renforcement récent des transports en commun suite à l'arrivée du T8 à Épinay-sur-Seine.

■ Dynamiques citoyennes

- 1 Maison de quartier et le comité de quartier d'Orgemont-Volembert.
- Mobilisation des habitants qui donne naissance à des structures associatives.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville** : 7 autres quartiers en Politique de la ville.

■ **Dispositif(s) spécifique(s) de la Politique de la ville** : Programme de Réussite Éducative, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Atelier Santé Ville, Gestion Urbaine de Proximité et Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1: oui.

■ Rénovation récente de la quasi totalité des logements par le bailleur.

■ PNRU 2 : non.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Daniel JAAR.

■ Chef(fe) de projet : Linda RABAHI, chef de projet Politique de la ville.

■ Elu(e) de référence : Nadir SLIFI, adjoint au Maire, en charge de la citoyenneté, Politique de la ville, Cohésion sociale, Numérique.



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

JUSTICE - BUTTE BLANCHE/ ARGENTEUIL

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL - T5 « BOUCLE NORD DE SEINE »

Données chiffrées relatives à l'ensemble du quartier prioritaire Justice-Butte Blanche (Argenteuil/Bezons)

Informations Générales

**1250
habitants**

**7400 €
Revenu médian**

10,8 % de familles monoparentales
nc âgés de 15 à 24 ans

47 % des 15/64 ans en emploi
57,6 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Un quartier résidentiel. Le quartier prioritaire est exclusivement constitué d'un Foyer de Travailleurs Migrants (FTM) géré par ADOMA et de deux résidences de logements sociaux gérées par le Groupe 3F et LOGIREP.

■ **Bailleur(s) présent(s)**: LOGIREP, I3F, AB Habitat, ADOMA

Vie de quartier

■ Equipements

- Un quartier enclavé, peu relié aux centralités d'Argenteuil, éloigné des pôles d'échanges,
- Un quartier sans aucun aménagement spécifique pour les modes de transport doux,
- Peu d'activités commerciales localisées au sein du quartier mais une proximité relative du marché des Champignons, 1 centre de loisirs.

■ Dynamiques citoyennes

- Le comité de quartier du Val Notre-Dame.

Politique de la ville

■ Quartier entrant en Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville** : 7 autres quartiers en Politique de la ville.

■ **Dispositif(s) spécifique(s) de la Politique de la ville** : Programme de Réussite Éducative, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Atelier Santé Ville, Gestion Urbaine de Proximité et Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : non.

■ PNRU 2 : oui, d'intérêt régional pour le secteur de « Porte Saint-Germain ».

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Daniel JAAR.

■ Chef(fe) de projet : Linda RABAHI, chef de projet Politique de la ville.

■ Elu(e) de référence : Nadir SLIFI, adjoint au Maire, en charge de la citoyenneté, Politique de la ville, Cohésion sociale, Numérique.



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

VAL D'ARGENT NORD/ ARGENTEUIL

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL - T5 « BOUCLE NORD DE SEINE »

Informations Générales

**13900
habitants**

**10 800 €
Revenu médian**

18,2 % de familles monoparentales
15,5 % âgés de 15 à 24 ans

50,4 % des 15/64 ans en emploi
59,4 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Un quartier de grands ensembles de 15 000 habitants, fruit d'un urbanisme de dalles.
- 100% de logements collectifs majoritairement sociaux avec un fonctionnement et une identité propres.
- Une centralité secondaire à l'échelle de l'agglomération.

■ **Bailleur(s) présent(s) :** ICF La Sablière, AB Habitat, Val d'Oise Habitat, Domnis, Groupe 3F, Logirep.

Vie de quartier

■ Equipements

- Forte densité d'équipements, commerces et services publics,
- Espaces extérieurs récemment revalorisés,
- Bien desservi par les transports en commun,
- 1 tissu associatif dense, 2 centres sociaux associatifs et 1 maison de quartier.

■ Dynamiques citoyennes

- Le comité de quartier du Val d'Argent Nord.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** Oui, 7 autres quartiers en Politique de la ville.

■ **Dispositif(s) spécifique(s) :** Programme de Réussite Éducative, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Atelier Santé Ville, Gestion Urbaine de Proximité et Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Rénovation urbaine

- PNRU 1 : oui.
- PNRU 2 : non.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Daniel JAAR.
- Chef(fe) de projet : Linda RABAHI, chef de projet Politique de la ville.
- Elu(e) de référence : Nadir SLIFI, adjoint au Maire, en charge de la citoyenneté, Politique de la ville, Cohésion sociale, Numérique.



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

VAL D'ARGENT SUD/ ARGENTEUIL

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL - T5 « BOUCLE NORD DE SEINE »

Informations Générales

**8270
habitants**

**12400 €
Revenu médian**

13,8 % de familles monoparentales
14,2 % âgés de 15 à 24 ans

56,3 % des 15/64 ans en emploi
56,1 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ Typologie générale :

- Un quartier de grands ensembles d'environ 8 000 habitants, mêlant logement social et copropriétés en partie dégradées. Un quartier plutôt en lien avec le Val Nord mais en rupture avec les quartiers du Val Notre-Dame et du Centre Ville. Une centralité secondaire à l'échelle de l'agglomération.

■ **Bailleur(s) présent(s)**: Logirep, AB Habitat, Val d'Oise Habitat, Emmaüs Habitat, Espacil, Novigère Toit et joie.

Vie de quartier

■ Equipements

- Présence d'équipements et services, avec notamment l'hôpital à proximité immédiate,
- 1 centre social associatif et 1 maison de quartier (centre social),
- Bien desservi par les transports en commun.

■ Dynamiques citoyennes

- Le comité de quartier du Val d'Argent Sud et une forte présence associative.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville** : Oui, 7 autres quartiers en Politique de la ville.

■ **Dispositif(s) spécifique(s)** : Programme de Réussite Éducative, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Atelier Santé Ville, Gestion Urbaine de Proximité et Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Rénovation urbaine

■ PNRU 1 : oui.
■ PNRU 2 : non.

Référents

■ Délégué(e) du Préfet : Daniel JAAR.
■ Chef(fe) de projet : Linda RABAHI, chef de projet Politique de la ville.
■ Elu(e) de référence : Nadir SLIFI, adjoint au Maire, en charge de la citoyenneté, Politique de la ville, Cohésion sociale, Numérique.

LES 8 QUARTIERS EN POLITIQUE DE LA VILLE D'ARGENTEUIL RÉUNIS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE ST-GERMAIN BOUCLE DE SEINE



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	■ Effectif : 40 personnes. ■ Collège habitants : 22 à la proportionnelle/ nombre d'habitants par quartier ■ Collège acteurs locaux/ associations : 18 à la proportionnelle/ nombre d'habitants par quartier : associations qui n'émargent pas aux crédits spécifiques de la Politique de la ville (BOP 147), acteurs du développement économique et professions libérales.	■ Parité hommes/ femmes de 18 à 82 ans.
Constitution Lancement	■ Date de constitution : en cours d'installation. ■ Méthode de mobilisation : sensibilisation et communication auprès des habitants par le biais des centres sociaux municipaux et des agents GUP et mise à disposition d'une urne pour le dépôt des candidatures. ■ Tirage au sort : - A eu lieu en novembre 2015 sur une liste de volontaires suite à un large appel à candidatures. - Un second appel à candidature lancé au printemps donnera lieu à un autre tirage au sort en septembre 2016. ■ Nombre de séances écoulées : En instance de constitution.	
Fonctionnement Thématiques Missions	■ Fonctionnement : sera défini par les membres eux-même. ■ Missions : participation active aux différents comités de pilotage du contrat de ville et aux différents comités techniques des dispositifs (réunions GUP, CLSPD...). ■ Mode de portage : associatif envisagé.	
Moyens à disposition	■ Humains : Accompagnement au lancement par un binôme agent de l'État/ agent de la collectivité. Poste créé à moyen/ long terme par le conseil citoyen envisagé. ■ Techniques : Mise à disposition de locaux, services et matériels par la Maison de quartier centre ville. ■ Financiers : Néant pour l'instant.	
Intérêt et/ou originalité	Un seul conseil citoyen pour les 8 quartiers en Politique de la ville.	
Informations complémentaires	Constitution en association prévue au dernier trimestre 2016.	
Contacts	■ Linda RABAH, linda.rabahi@ville-argenteuil.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour.	



Pôle ressources
Ville et développement social
01.34.05.17.17
poleressources.95@wanadoo.fr
www.poleressources95.org